

Guide *des études*

2022 - 2023



LICENCE

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

LANGUES DES SIGNES
FRANÇAISE



Sommaire

Le mot du doyen et présentation de la faculté	Page 4
Le mot de la directrice du département	Page 6
L'administration du département	Page 7
Les réunions de rentrée	Page 8
Le calendrier de l'année universitaire	Page 8
Les informations pratiques et pédagogiques	Page 9
Le Règlement des études	Page 11
Le plagiat	Page 13
La présentation de la licence Sciences du langage	Page 14
La présentation de la licence Langue des signes	Page 16
Les blocs de compétences et de connaissances	Page 17
Le programme de Licence 1	Page 18
Le programme de Licence 2	Page 36
Le programme de Licence 3	Page 49
Les modalités de contrôle	Page 63
Les bibliothèques de la faculté	Page 68
Les services communs et informations générales	Page 72

Mot du Doyen

Chères étudiantes, chers étudiants,

Votre génération est parvenue à l'âge adulte dans un monde qui traverse des bouleversements inédits. Face à ces derniers, se former est essentiel pour faire advenir les transformations nécessaires, de manière raisonnée et sans rien céder à des instincts mortifères.

Les Humanités, ces disciplines construites autour de la compréhension au sens large, jouent un rôle crucial dans ce processus. La technologie ne peut pas, à elle seule, fixer le cap de nos communautés humaines. Pour défendre voire construire des valeurs communes, il nous faut être capables de saisir les différences qui nous distinguent, de connaître les émotions qui nous singularisent pour construire un dialogue qui nous rassemble.

Quelle que soit la discipline que vous avez choisie, vous apprendrez à construire un sens commun. Cela passe par un travail rigoureux d'acquisition de connaissances sans lequel il n'y a pas de véritable compétence. Cela nécessite donc un engagement entier dans vos études que les équipes pédagogiques et administratives de la Faculté auront à cœur de favoriser.

Ce guide des études en témoigne. Sa lecture attentive vous permettra de bien comprendre votre environnement, le fonctionnement de la Faculté et de ses départements, les attentes en matière d'évaluation, etc. Il vous permettra d'identifier vos interlocutrices et vos interlocuteurs. Il vous aidera à vous impliquer pleinement dans votre formation.

Nous mesurons tous la responsabilité qui est la nôtre pour vous mener à bien dans votre parcours.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une excellente année universitaire.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiantes.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

L'équipe de direction de la Faculté :

Doyen : Gabriel Galvez-Behar

Vice-doyens : Cédric Patin – Gabrielle Radica – Marie Bulté – Anne De Cremoux

Responsable administrative de la Faculté : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Faire un stage

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'Université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Tout stage donne lieu à la production d'une **convention de stage**, document contractuel obligatoire, qu'il convient de saisir sur l'application Pstage disponible sur votre ENT.

L'établissement de votre convention de stage doit suivre la procédure de la Faculté des Humanités. Nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site de la Faculté :

<https://humanites.univ-lille.fr/relations-professionnelles-stages>

Vous y trouverez également des outils et ressources pour vous aider dans vos démarches de stage (recherche, candidature...) et pour vous guider dans l'élaboration de votre projet professionnel.

Nous vous invitons également à vous inscrire sur les réseaux sociaux professionnels, véritables appuis pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage.

<https://www.lilagora.fr/group/faculte-des-humanites/30>

<https://www.linkedin.com>

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Contacts

- **Pour les départements Arts, Histoire et Histoire de l'art et Archéologie :**

Suzanne Klimsza

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 95 00

- **Pour les départements Langues et Cultures Antiques, Lettres Modernes, Philosophie et Sciences du Langage :**

Lisa Haouat

Mail : lisa.haouat@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 97 41

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiants intéressés par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, plusieurs parcours sont proposés, à partir de la première année de licence (L1) ou de la troisième (L3). Ces parcours comportent des enseignements complémentaires, qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels : en L1, les deux parcours proposés sont LGO (Linguistique Générale et Outillée) et LSF (Langue des Signes Française). En L3, débute le parcours FLE (enseignement du Français Langue Étrangère). Les parcours LGO et LSF sont compatibles, à partir de la L2, avec l'option ME (Métiers de l'enseignement du premier degré antérieurement Professorat des Écoles). Deux guides présentent les formations de Licence SDL : l'un réunit les parcours LGO (sans et avec option ME) et FLE, l'autre le parcours LSF (sans et avec option ME).

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Interprétariat LSF/Français (ILSFF), Lexicographie, Terminographie et Traitement Automatique des Corpus (LTTAC), Linguistique Générale Empirique et Cognitive (LiGEC) ou l'un des deux parcours de didactique des langues, Français Langue Étrangère ou langue Seconde (FLE/S, incluant une option Français langue seconde pour public sourd) et Français au Royaume-Unis (FRU). Les étudiants intéressés par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignants chercheurs du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année, et pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même l'acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration en fournissant un travail régulier et soutenu, mais aussi, à travers les choix qui s'offrent à vous. Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de chaque guide pour en avoir un aperçu global.

L'équipe des personnels administratifs et des enseignants du département est à votre écoute et se tient prête à vous aider.

Juliette Delahaie

Directrice du département Sciences du Langage

Directrice du département : Juliette Delahaie

juliette.delahaie@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 68 87

Bureau : B1.662

Et **directeur adjoint** : Antonio Balvet

antonio.Balvet@univ-lille.fr

Responsable (administrative) de l'offre de formation : Julie Oerlemans

julie.oerlemans@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 60 52

Bureau : B0.658

Secrétariat pédagogique et accueil :

Emmeline Lhomme

Emmeline.lhomme@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 72 30

Bureau B0.654

Anne Martel

Anne.martel@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 61 14

Bureau B0.656

Horaires : Lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h

Responsable de la mention :

Antonio Balvet

Antonio.Balvet@univ-lille.fr

Responsable du parcours langues des signes:

Annie Risler

Annie.risler@univ-lille.fr

Responsable Handicap pour le département :

Nathalie Gasiglia

nathalie.gasiglia@univ-lille.fr

Responsable Relations Internationales (RI) pour le département :

Gerhard Schaden

gerhard.schaden@univ-lille.fr

Toutes les coordonnées des enseignants de SDL : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/presentation-et-organisation/les-enseignants/>

Réunion de rentrée en licence

Conférences inaugurales le 5 septembre à 09h amphi B1

Réunion de rentrée licence 1 LSF : Le 5 septembre 11h salle B3 327

Test en anglais : le test se fera à distance (date et lien fourni lors des réunions de rentrée)

Test en langues des signes pour étudiants qui ont des connaissances en LSF : le 5 septembre à 14h salle B1 420

Réunion de rentrée licence 2 LSF le 6 septembre 10h salle B3 327

Réunion de rentrée licence 3 LSF le 6 septembre 11h salle B3 327

Test en langues des signes pour les nouveaux arrivants : le 6 septembre à 14h salle B1 420

Calendrier licence 2022/23

Reprise des cours le 12 septembre

Semestre impair

Semestre 1 licence : du 12 septembre au 16 décembre (13 semaines)

Pause pédagogique d'automne : du 28 octobre soir au 7 novembre matin

Vacances de Noël : du 16 décembre soir au 3 janvier matin

Session 1 semestre impair : du 4 janvier au 13 janvier

Session 2 semestre impair : du 2 juin au 9 juin

Semestre pair

Semestre pair : du 9 janvier au 14 avril

Pause pédagogique d'hiver : du 17 février soir au 27 février matin

Vacances de Pâques : du 14 avril soir au 2 mai matin

Session 1 semestre pair : du 2 mai au 11 mai

Session 2 semestre pair : du 12 juin au 23 juin

Informations pratiques et pédagogiques

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail). Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt. Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :
à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contactent (prénom.nom.etu@univ-lille.fr)
à la plateforme moodle
Aux actualités de l'université
À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Lhomme (ou Mme Choquet)
- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).
- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser au responsable de la licence, Mme Annie Risler (annie.risler@univ-lille.fr) notamment pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou pour tout type de problème particulier.
- Vous pouvez également vous adresser au SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le groupe Facebook du département : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3 mais aussi sur le cours moodle « secrétariat licence SDL » pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

Que peut-on obtenir à l'accueil ? Quelques exemples :

- Un relevé de notes en fin d'année ou, si besoin, en fin de semestre
- Un certificat de scolarité
- Les emplois du temps (affichage hebdomadaire)
- Un dossier de demande de dispense
- Renseignements divers : contacts avec les enseignants, orientation vers les différents services de l'université (Scolarité, Validation d'acquis, etc.).

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1/ Inscription administrative : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'Université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT).
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

Nous vous conseillons de vous inscrire avant le 1er septembre.

2/ Inscription pédagogique : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, pas de résultats ni de relevés de notes. Elle se fait vers les mois d'octobre ou novembre pour le 1^{er} semestre

puis au cours du second semestre. Taper www.univ-lille.fr, puis cliquer sur ENT (en haut à droite de la page).

3/ Inscription dans les groupes : Vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues (informations données dans les réunions de rentrées)

Ces trois inscriptions sont obligatoires

La date limite de l'inscription pédagogique vous sera communiquée par différents moyens comme l'affichage au secrétariat, sur internet, sur moodle et sur la page Facebook du département.

Règlement des études

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

□ une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>

□ une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

Depuis 2020, l'offre d'enseignements de l'université est structurée en BCC (blocs de compétences et de connaissances), de manière à garantir une progression académique et pratique continue à tous les étudiants, y compris en cas de réorientation. Les formations se décomposent en année, semestres, BCC, UE (unité d'enseignement) et enseignement

Qu'est-ce qu'un BCC ? une UE ? des ECTS ?

La formation est structurée en 6 semestres pédagogiques et les semestres en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC), considérés comme des jalons permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition des connaissances et des compétences.

Un BCC est un ensemble homogène d'enseignements et d'activités qui est construit autour d'une logique d'alignement des objectifs pédagogiques, des méthodes d'apprentissage et des modalités d'évaluation. Un BCC est donc structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs enseignements – éléments constitutifs (EC).

Un BCC est prévu dans la maquette sur tout ou partie des semestres en fonction de sa nature et de ses exigences pédagogiques.

Les semestres, BCC et UE permettent l'acquisition d'ECTS et sont capitalisables, c'est-à-dire que vous en conservez le bénéfice en cas de doublement et dans certains cas de réorientations.

Pour obtenir votre année vous devez être admis à chaque semestre à tous les BCC.

Les BCC et UE validés apparaissent dans les relevés de note avec la mention ADM.

Les BCC et UE non validés apparaissent avec la mention AJ.

Si l'un des BCC n'est pas validé (AJ), vous ne pouvez pas valider votre semestre, même si votre moyenne générale au semestre est supérieure à 10. Vous êtes donc déclaré *ajourné au semestre (AJ)*.

À l'issue du semestre pair, une **compensation** entre les notes des (mêmes) BCC des semestres impairs et pairs sera faite.

Si vous avez été ajourné à un BCC (moyenne des UE inférieure à 10), mais si la moyenne calculée entre les deux semestres à ce BCC est supérieure à 10, alors vous êtes déclaré admis au BCC sous la moyenne, par **compensation**. Ce BCC apparaîtra alors dans votre nouveau relevé de notes avec la mention ADMC.

Exemple, au BCC2 du semestre 1, vous avez 8,5 (AJ), au semestre 2, vous avez 12 (ADM). La moyenne des deux semestres est de 10,25. Sur le PV de semestre apparaîtra : BCC2 : Semestre 1 : 8,5 (ADMC).

Si vous n'avez pas votre année (AJ) à l'issue des session 1 :

Vous devez passer les sessions 2 (ou rattrapages) en fin d'année, elles se font par semestre (en juin, cf. le calendrier).

Si la moyenne calculée sur les deux semestres d'un BCC reste inférieure à 10, vous devrez vous présenter aux épreuves de deuxième session du BCC où vous êtes ajourné pour toutes les UE où vous avez obtenu moins de 10.

Vous pouvez très bien être ajourné à une UE mais obtenir la moyenne au BCC par compensation, dans ce cas-là vous ne devez pas repasser cette UE.

Exemple : BCC2 au S1 : UE1 = 7, UE2 = 8 au S2 UE1 = 12 UE2 = 9

à l'issue des compensations, la moyenne des deux semestres étant de 9, vous serez déclaré AJ sur ce BCC1 au S1, mais ADM au S2. Vous devrez repasser en seconde session uniquement les UE 1 et UE2 du S1.

Si vous ne vous présentez pas à vos examens, que ce soit session 1 ou 2, vous serez déclaré Défaillant, et cela apparaîtra avec la mention DEF.

Comment savoir ce que vous devez repasser ? Vérifiez, dans cet ordre, si :

Vous êtes AJ (ou DEF) à l'année

Vous êtes AJ à un semestre

Vous êtes AJ à un BCC

Vous êtes AJ à une UE

Vous passez uniquement les matières où vous n'avez pas la moyenne

Vous pouvez très bien être ajourné à un enseignement mais obtenir la moyenne par compensation. Dans ce cas-là vous ne devez pas le repasser.

à l'issue des sessions 2 :

vous êtes *ADM* ou *ADMC* : vous passez dans l'année supérieure

vous êtes *AJ* ou *Def* : vous doublez votre année, vous suivez et devez valider sur l'année suivante les UE et EC pour lesquels vous êtes AJ.

Exemple : Au BCC1, vous êtes ADM en UE 1 et AJ en UE2 : vous ne repassez que l'UE 2, l'UE 1 étant acquise

Si vous êtes ajourné à l'année, en raison de la non-validation d'un ou plusieurs BCC, le jury d'année déterminera, au cas par cas, des possibilités de s'inscrire ou non dans l'année supérieure.

Glossaire :

ADM= Admis

ADMC= admis par compensation

ABJ = absent justifié : absence justifiée dans les 48h auprès du secrétariat par un certificat médical

ABI = absent injustifié, entraîne un DEF

AJ= Ajourné

DEF= défaillant et le non calcul de votre moyenne

ECTS= crédits européens

Note sur le plagiat

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005), et constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université de Lille pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université de Lille s'est dotée d'une application anti-plagiat, et les enseignants en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiants de déposer leurs travaux sur la plateforme *Compilatio*. En rendant un dossier ou un devoir maison, il vous sera également demandé de signer une déclaration sur l'honneur que votre travail n'est pas le fruit d'un plagiat.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera sur le renvoi en section disciplinaire, après consultation de la directrice de l'UFR, et selon la gravité du cas et les précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de soupçon de plagiat :

- 1) **Citez toujours vos sources**, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
- 2) **Utilisez les citations avec parcimonie**, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.
- 3) **Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées**, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.
- 4) **Rendez-vous sur le site consacré au plagiat**, réalisé par l'Université de Québec à Montréal (<http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/eviter-plagiat>), et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez. En complément, afin de vous aider à identifier les différentes formes de plagiat (y compris l'auto-plagiat), un questionnaire en ligne élaboré par l'Université d'Angers est disponible : <https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat/quiz.html>.
- 5) **Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille** pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants. Consultez l'onglet Campus, rubrique « Services et outils numériques ».

Présentation générale de la licence Sciences du Langage Parcours Langue des Signes Française

La Licence Sciences du Langage

L'université de Lille offre à ses étudiants un parcours complet de Sciences du Langage en licence, qui se décline en 3 parcours :

- un parcours LGO : Linguistique Générale et Outillée, de la L1 à la L3
- un parcours LSF : Langue des Signes Française, de la L1 à la L3
- un parcours FLE : Française Langue Étrangère, à partir de la L3

La nouvelle offre de cours vise à garantir une formation générale dans les différentes disciplines des Sciences du Langage, tout en ménageant des passerelles vers les domaines appliqués, dans une perspective de professionnalisation à l'horizon du niveau Master. Les trois parcours s'articulent autour d'un tronc commun qui regroupe les enseignants fondamentaux disciplinaires en linguistique. Les éléments propres à chaque parcours vont apporter aux étudiants une spécialisation progressive, avec un approfondissement des connaissances et compétences en lien, soit à la recherche linguistique, la linguistique appliquée, l'enseignement du français, ou la langue des signes.

Depuis 2020, l'offre d'enseignements en SdL est structurée en Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC), de manière à garantir une progression académique et pratique continue à tous les étudiants, y compris en cas de réorientation.

La licence SdL est conçue pour permettre une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompera progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

Afin d'accompagner les étudiants qui en auraient besoin, deux dispositifs d'aide pédagogique seront proposés à la rentrée 2022 :

- un tutorat pédagogique dans les matières disciplinaires ;
- des cours de méthodologie du travail universitaire.

La responsable de parcours LSF vous indiquera quels étudiants sont concernés par les cours de méthodologie du travail universitaire, en fonction de leur parcours antérieur.

L'orientation en tutorat pédagogique se fera sur la base d'un test de positionnement en début de semestre. Dans les deux cas, le travail sera fait par petits groupes et vise à donner toutes leurs chances de réussite aux nouveaux arrivants dans la formation.

En première année, en complément des enseignements disciplinaires en linguistique, nos étudiants suivent des cours à l'extérieur du département SdL. Cette ouverture nous permet d'offrir des matières qui sont en relation avec les SdL, mais que nos enseignants ne peuvent pas assurer, dès la licence (par exemple, la logique, les sciences de l'éducation, la langue française, etc.). De plus, ces matières ont aussi comme but d'ouvrir l'esprit de nos étudiants envers d'autres disciplines, et d'autres approches. Enfin, cela permet à nos étudiants qui hésitent entre Sciences du langage et une autre filière d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1, vers un autre parcours en sciences humaines et sociales.

Les enseignements du tronc commun à tous les parcours de SDL

Le tronc commun constitue la base de la formation en sciences du langage offrant des connaissances

théoriques et méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles (français et autres). Ces enseignements, articulant connaissances théoriques et méthodologiques dès la L1, fournissent des connaissances générales qui constituent des prérequis nécessaires pour suivre les enseignements de linguistique proposés en Licence 2 et 3 et préparer le choix des parcours.

Les première et deuxième année de la licence de Sciences du langage proposent des enseignements de tronc commun, articulant connaissances théoriques et méthodologiques, dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous tous ses aspects (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.). Ce socle de connaissances disciplinaires est complété d'enseignements permettant aux étudiants d'aborder des disciplines et problématiques connexes : langage et gestualité, acquisition du langage, sociolinguistique,

Au deuxième semestre de la L1, la licence SdL propose une présentation des différents métiers et perspectives d'avenir qui peuvent être poursuivis au terme de la licence. Seront également présentés les parcours et options dont le choix s'imposera dès la L2.

La troisième année propose des enseignements de tronc commun plus axés sur la mise en pratique des connaissances et compétences développées auparavant : linguistique comparée, formalismes linguistiques, dictionnaires pour l'enseignement.

Nos étudiants approfondissent, également, tout au long de la licence leurs connaissances en anglais, la langue de communication internationale par excellence. L'anglais est devenu indispensable à tout étudiant, puisque c'est dans cette langue que l'immense majorité des textes scientifiques est écrite.

Spécificité du parcours LSF

Ce parcours allie une formation solide en sciences du langage à une formation à la langue des signes française, dans ses dimensions linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et littéraires

Il apporte les bases nécessaires à la construction d'un projet d'études et d'un projet professionnel prenant en compte la langue des signes par une poursuite en master :

- soit vers l'interprétariat langue des signes / français, puis le métier d'interprète ;
- soit vers les métiers de l'enseignement (premier degré) puis enseignement spécialisé, ou enseignement en langue des signes (enseignement du français langue seconde, ou de la LSF) ;
- soit vers la recherche linguistique sur les langues des signes : linguistique descriptive ou linguistique appliquée au domaine de la lexicographie et du traitement automatique des langues.

Des connaissances préalables en LSF sont un atout pour arriver à un niveau d'expertise dans la maîtrise de la langue des signes en fin de licence. La formation est cependant ouverte en première année de licence aux débutants en langue des signes, qui suivront un programme renforcé de langue des signes en première année, afin de combler leur retard. Les étudiants qui souhaiteraient rejoindre ce parcours en deuxième ou troisième année devront se prévaloir du niveau de langue des signes minimum attendu. L'apprentissage de la LSF, comme celui de toute langue, nécessite une forte charge de travail personnel et d'autonomie, ainsi que la fréquentation de locuteurs, dans des contextes variés, pour réinvestir ses acquis. L'ouverture indispensable sur les problématiques associées à la place de la langue des signes et des sourds au sein de la société française repose sur les cours, mais aussi sur les lectures d'articles et ouvrages universitaires tout au long de la formation.

Les enseignements du parcours LSF

les enseignements spécifiques au parcours se répartissent en deux blocs (BCC) : le premier concerne l'acquisition et la maîtrise de la LSF, le second l'approfondissement du projet professionnel. Ils se poursuivent sur les 3 années.

- Maîtrise de la LSF :

La formation à la langue des signes se décline en divers enseignements, pratiques et théoriques, qui abordent les dimensions communicatives, linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et esthétiques. Les cours de pratique de la LSF se poursuivent tout au long des trois années du parcours. Ils sont dispensés par des enseignants sourds. Un accompagnement à l'autoformation apporte des techniques et activités destinées à soutenir le travail personnel indispensable pour développer ses compétences en expression et en compréhension. Les cours de linguistique de la LSF constituent une initiation aux travaux de linguistique descriptive appliqués aux langues des signes et fournissent les outils d'analyse de la langue. Les enseignements de sociolinguistique interrogent le vécu des sourds dans leur diversité et leurs parcours scolaires et linguistiques, à partir de lectures et d'analyses de pratiques communicatives. Les différents usages de la LSF, esthétiques ou professionnels, sont abordés également.

L'objectif est que les étudiants acquièrent un niveau expert en langue des signes, mais également des connaissances approfondies sur le milieu sourd et les enjeux posés par la place de la LSF, et qu'ils développent des compétences d'information, de prise de recul et d'analyse de la langue et de ses usages par ses locuteurs.

- Construire son identité professionnelle :

Des enseignements optionnels proposés à partir de la deuxième année permettent aux étudiants de préparer leur orientation. En choisissant l'option « Préparation aux métiers de l'enseignement » (ME), en particulier, ils ou elles pourront satisfaire aux prérequis demandés à l'entrée en master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) premier degré.

Le stage en troisième année de licence permet de conforter son orientation post-licence

Les blocs de connaissances et de compétences abordés au fil de la licence :

1. Maîtriser les outils conceptuels des Sciences du Langage
 - Linguistique générale
 - Sociolinguistique
 - Changements linguistiques à travers le temps
 - Histoire des idées sur les langues et le langage
 - Linguistique comparée
 - Formalismes linguistiques
 - Lexicographie
2. Observer et décrire les données linguistiques
 - Construction des mots
 - Construction des phrases
 - Sons linguistiques
 - Phénomènes du sens
3. Communiquer dans une autre langue : anglais
4. Maîtriser la langue des signes française (LSF)
 - Pratique de la langue des signes
 - Linguistique des langues signées
 - Littérature signée et usages esthétiques des langues signées,
 - Approches sociolinguistiques et historiques de la langue et de ses locuteurs
5. Construire son identité et son projet professionnel
 - en première année : ouverture à d'autres champs scientifiques (philosophie, sociologie, sciences de l'éducation)
 - à partir de la deuxième année : choix d'option en vue de préparer une orientation future vers l'interprétation et la traduction entre le français et la LSF, vers les métiers de l'enseignement ou vers la recherche linguistique. Deux options sont proposées, qui comportent chacune un stage de découverte obligatoire en milieu professionnel en 3ème année :
 - L'option transversale « Métiers de l'enseignement », qui fournit les prérequis nécessaires à une entrée en master MEEF
 - L'option « parcours-type » avec un approfondissement de questions linguistiques (pragmatique, pensée et langage, linguistique de terrain, études de corpus, syntaxe, sémantique) et de culture Sourde

Licence Sciences du langage, parcours langue des signes française Programme et contenu des enseignements



Note aux étudiants ERASMUS et internationaux

En licence SDL parcours LSF, la langue d'enseignement de la plupart des cours est le français, sauf si une autre langue d'enseignement est explicitement indiquée dans le descriptif du cours (LSF parfois). A priori, tous les cours vous sont ouverts (dans la limite des places accessibles). Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que, pour la bonne compréhension des cours, un niveau B2 (ou plus élevé) est recommandé en français, ou en LSF.

Pour toute question concernant l'adéquation d'un cours avec vos besoins, ou des prérequis d'un cours, n'hésitez pas de prendre contact avec le responsable Relations Internationales du département Sciences du langage, Gerhard Schaden : gerhard.schaden@univ-lille.fr

Première année : L1 SDL parcours LSF

Vous êtes étudiant en L1 et vous avez été accepté en « OUI SI » ?

Un dispositif spécifique d'accompagnement pédagogique est prévu pour les étudiants n'ayant aucun acquis en langue des signes préalable à l'entrée en L1. Une vérification des acquis en LSF, au moment de la rentrée, permettra de mieux répartir les étudiants entre débutants et non-débutants. Les étudiants déclarés débutants (ou parfois faux débutants) suivront des cours de renforcement en LSF au cours des deux semestres de la L1 : les heures de LSF sont doublées (4 heures par semaine au lieu de 2) et une période intensive de 3 ou 4 jours est organisée au mois de mai, juste après les derniers examens. Ces enseignements sont obligatoires, les suivre avec assiduité constitue un gage de réussite pour le reste de votre projet de formation et d'insertion professionnelle.

Vous êtes étudiant en L1, vous pouvez aussi bénéficier du tutorat pédagogique

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiants de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignants, des étudiants plus avancés du département des Sciences du Langage, sélectionnés en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, vous pouvez vous adresser à votre responsable de L1, Annie Risler : Annie.risler@univ-lille.fr

Semestre 1	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maitriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>	3		
- Linguistique générale 1 (synchronie)		12h	L Compaoré
- Sociolinguistique 1		12h	M Kaczmarek
<i>UE2 : Acquisition 1</i>	3	24h	E. Soroli
<i>UE3 : Multimodalité</i>	3	24h	M.Kaczmarek
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Phonétique/phonologie</i>	3	24h	
<i>UE2 : Syntaxe 1</i>	3	24h	L.Compaoré
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française			
<i>UE1 : LSF1</i>	3	24h	J. Garitte et D Ducasse
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : deux cours, au choix</i>	6	48h	
- Initiation à la logique		24h	Voir Philosophie
- Notion de culture en sciences sociales		24h	Voir Culture
- Langue française, grammaire et stylistique		24h	Voir Lettres Modernes
- Dictionnaires et enseignement : le lexique		24h	Voir Lettres modernes
- Education populaire		24h	Voir Sciences de l'Education
Illettrisme et lutte contre l'Illettrisme		24h	Voir Sciences de l'Education
Décrochage et désaffiliation en éducation		24h	Voir Sciences de l'Education
- Remédiation LSF (uniquement sur préconisation)		24h	J. Garitte
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : intégration</i>	3	24h	
- Cours en ligne 'Intégration'			
- Pratique d'une activité sportive			

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Linguistique générale 1

Enseignement : Linguistique générale 1

Enseignante : Laetitia Compaoré

Contenu :

Ce cours est une introduction aux concepts de base et aux méthodes de l'analyse des langues et du langage. Il permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions clés servant à l'analyse linguistique, (la distinction entre Langue / langage / parole, le signe linguistique, la synchronie / la diachronie, le schéma de la communication etc.) Nous y présenterons également les différents domaines de la linguistique ainsi que les caractéristiques du fait langagier.

Compétences visées :

A la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable de :

- Reconnaître les différents domaines d'analyse en linguistique et décrire comment ces domaines permettent de représenter la complexité des phénomènes linguistiques.
- Manipuler les principales notions de l'analyse linguistique.

Bibliographie :

Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je ? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Éditions Sciences Humaines.

Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Martinet, André. 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (la lecture des trois premiers chapitres est fortement recommandée pour ce cours d'introduction).

Chiss, Jean-Louis, Filliolet, Jacques, Maingueneau, Dominique. 2001. *Introduction à la linguistique française*, tome I : Notions fondamentales, phonétique, lexique, Paris, Hachette Supérieur.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement : Sociolinguistique 1

Enseignant : Marion Kaczmarek

Contenu :

Ce cours est une introduction à la sociolinguistique et présentera les enjeux et les outils d'une étude du langage dans une perspective socioculturelle. Il s'agira entre autres d'évoquer les manifestations dans la langue des relations entre l'individu et son ou ses groupes d'appartenance. Ceci passe notamment par une présentation des notions de communauté linguistique, de variation et de standard linguistique, de bilinguisme et de diglossie, mais aussi de politique linguistique.

Compétences visées:

- Développer une sensibilité aux enjeux sociaux des situations d'interaction linguistique ;
- Acquérir les références théoriques fondamentales permettant une analyse sociolinguistique de la communication et des productions langagières.

Bibliographie :

Fournie en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 2 : Acquisition 1

Enseignement : *Processus d'acquisition des langues premières*

Enseignante : Efstathia SOROLI

Contenu :

- Comment les enfants apprennent-ils à parler ?
- Comment s'approprient-ils leur langue maternelle et/ou leurs langues premières (par ex. dans des situations d'exposition bilingue ou multilingue) ?
- Où stockons-nous, dans notre cerveau, les sons, les mots et les phrases que nous apprenons ?
- Si l'on parle deux langues, sont-elles stockées chacune dans une zone différente de notre cerveau ?
- Pourquoi certains enfants éprouvent-ils des difficultés pour acquérir leur(s) langue(s) alors que d'autres y réussissent précocement ?

Le cours aborde ces questions liées aux processus d'appropriation des langues premières/maternelles dans des situations monolingues, bilingues, multilingues et pathologiques, et propose un large aperçu des avancées scientifiques dans le domaine de l'acquisition du langage. Plus précisément, le but de ce cours est de :

- a) présenter les débuts de la communication verbale chez l'enfant et notamment l'acquisition de sa/ses langue(s) maternelle(s) en parallèle avec son développement cognitif au cours de ses premières années ;
- b) explorer ce qui peut expliquer la relative rapidité du développement langagier de l'enfant (biologique et cognitif, spécifique à l'espèce selon certains auteurs ; déterminé par ses interactions avec l'environnement pour d'autres) ;
- c) s'interroger sur les modèles théoriques traitant la relation entre les aspects universels de ces processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue à l'autre ;
- d) et comprendre les cas de développement atypique (pourquoi certains enfants éprouvent des difficultés pour apprendre à parler).

Compétences visées :

- Compétences transversales générales : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et à compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline : Capacité à comprendre la trajectoire développementale typique et atypique ainsi qu'à identifier les mécanismes cognitifs impliqués lors de l'acquisition des premières langues. S'interroger et apprendre à se positionner par rapport aux approches acquisitionnelles actuelles.

Bibliographie :

- Christophe, A. (2002). L'apprentissage du langage : une capacité innée ? *Intellectica*, 34(1) 189-210.
- Clark, E. V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge University press.
- Cohen C., Ghimenton A. & Soroli E. (2019). How do family language practices impact bilingual children's vocabulary development? *International Symposium on Monolingual and Bilingual Speech*, Août 2019, Chania, Grèce
- Cohen C., Mazur-Pallandre A. & Soroli E. (2019). Language exposure effects on receptive vocabulary and narrative productivity in French/English bilingual elementary school children. *International Symposium on Bilingualism 12*, University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada, 23-28 June 2019.
- Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. Evidence from English and French children. *Cognitive Processing*, 16 (1): 209-213.

Hickmann, M. (2005). Langage et cognition dans l'acquisition de la langue maternelle : formes, fonctions et variabilité interlangues. *La langue et l'Homme*, 40(2) 23-39.

Hickmann M. & Soroli E. (2015). From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives. In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, 46-60. New York: Psychology Press.

Kail, M., Hickmann, M. & Fayol, M. (2009). *Nouvelles perspectives dans l'étude de l'acquisition des langues premières et secondes*. In M. Kail, M. Fayol & M. Hickmann (Eds.) *Apprentissage des langues*, pp. 7-27. Paris: CNRS Éditions.

Tsikulina, A. & Soroli, E. (2021) Crosslinguistic influence in bilingual narratives: The role of L2 age of acquisition and language exposure. *3ème Colloque International du Réseau d'Acquisition des Langues Secondes (RéAL2)*. 7 juillet 2021, Toulouse, France.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE3 : Multimodalité

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

La plupart de la recherche dédiée à l'analyse du langage prend comme point d'ancrage la parole comme unique domaine d'exploration. Cependant, les locuteurs des langues vocales (LV) n'ont pas uniquement recours à la parole lors de leurs échanges interactionnels mais ils font appel à toute une série de mouvements, manuels et non-manuels, pour communiquer. Parallèlement, les signeurs des langues des signes (LS) utilisent la modalité visuo-spatiale pour produire et interpréter les signaux linguistiques. Dès lors, quelle est la place du corps et du geste, de la multimodalité, lors de nos échanges conversationnels et au sein même de la faculté langagière humaine ?

Le cours a pour objectif d'introduire le domaine de la gestualité dans la communication humaine au travers un panorama de disciplines, et ainsi, de démontrer l'importance de la multimodalité dans la communication humaine, que ce soit en langue vocale ou langue signée.

Compétences visées:

Etre capable :

- d'expliquer l'importance de l'étude de la gestualité pour une compréhension globale et unifiée de la communication humaine
- de décrire les aspects-clés d'un geste (typologie formelle et fonctionnelle, structure anatomique du geste en phases etc.)
- d'aborder la position du geste en langues vocales et en langues signées, et de comparer certains aspects du geste dans les deux familles de langues

Bibliographie :

Colletta, J.-M. (2004). *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, langage et cognition*. Pierre Mardaga : Sprimont (Belgique).

Ferré, G. (2011). Analyse multimodale de la parole. *Rééducation Orthophonique*, 246, pp.73-85.

Mondada, L. (2012). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, 175(3), pp. 129-147.

Tellier, M. (2008). Dire avec des gestes. *Le Français dans le monde. Recherches et applications*, CLE International, pp.40-50.

Tellier, M. (2016). Prendre son cours à bras le corps. De l'articulation des modalités kinésiques avec la parole. *Interactions langagières et didactique des langues*, 13(1), pp. 1-23

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Phonétique & Phonologie 1

Enseignant : Laetitia Compaoré

Contenu :

Le cours consiste en une présentation de notions élémentaires de phonétique (articulatoire, acoustique) et phonologie (identification des phonèmes et des allophones, étude des cas de neutralisation) segmentales. Une introduction aux transcriptions phonétiques (API) sera par ailleurs proposée.

Compétences visées:

Capacité à reconnaître les propriétés articulatoires et acoustiques des sons du français et d'autres langues ; aptitude à séparer les sons pertinents (phonèmes) de leurs variantes contextuelles ; maîtrise de la transcription API.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, Joaquim, Noël Nguyen & Sophie Wauquier. 2010. *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, PUF.

Léon, Pierre. 2011. *Phonétisme et prononciation du français* (6e édition). Cursus, Armand Colin.

Vaissière, Jacqueline. 2011. *La phonétique*. Que sais-je ? PUF.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 2 : Syntaxe 1

Enseignants : Lætitia Compaoré

Contenu :

Ce cours est dédié à l'étude raisonnée de la formation des phrases dans les langues naturelles, et plus particulièrement en français. Il vise à préparer les étudiants à une approche rigoureuse de la description de la construction des phrases, tout en leur permettant de revisiter les notions de grammaire du français. Le cours s'articule autour des axes suivants :

1. révision/acquisition des notions grammaticales de base : parties du discours, groupes, natures et fonctions des groupes
2. acquisition d'une méthodologie de description raisonnée de la syntaxe des langues naturelles : tests linguistiques, hypothèses sur la structure intrinsèque des phrases, vérification des hypothèses par la confrontation avec de nouvelles données
3. acquisition de notions générales en syntaxe structurale : distinction entre compléments essentiels et adjoints, analyse en constituants immédiats, analyse en dépendances, valence verbale, comparaisons entre langues.

Compétences visées:

Identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase, décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux, représenter de façon formalisée les observations linguistiques.

Bibliographie :

Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, 2010. La grammaire d'aujourd'hui. *Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 2009. *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Sioufi G., Van Reamdonck D., 1999. *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

Note : l'acquisition de l'ouvrage Grammaire Méthodique du Français est très vivement conseillée à tous les étudiants. Cet ouvrage servira de base aux cours de Syntaxe 1. Il est par ailleurs largement utilisé dans les épreuves de grammaire (concours).

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais

Enseignante :

Pré requis :

Niveau A2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1 dans les quatre compétences langagières.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC4 : Maîtriser la Langue des Signes Française

UE1 : LSF1

Enseignants : Damien Ducasse, Jérôme Garitte

Contenu :

Expression et compréhension de la langue des signes française, travail en petits groupes.

Les étudiants sont répartis en groupes de niveau : débutant et non-débutant.

Pour les étudiants qui débutent en langue des signes, le cours est complété par une UE de remédiation, permettant de doubler les heures de cours de LSF sur le premier semestre de la licence (=2 cours de 2h). Le cours supplémentaire de LSF remplace un cours d'ouverture (voir plus bas).

Compétences visées :

Débutants : maîtrise de la LSF au niveau A1 du CECRL en fin de premier semestre.
Non débutants : renforcement du niveau A2 du CECRL

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE1 : Ouverture :

Au choix dans la liste définie ci-dessus (voir tableau)

Le cours "Remédiation LSF", qui figure dans le tableau au titre d'un cours d'ouverture, est réservé aux étudiants admis en L1 avec préconisation : 'Oui si', et maintenus dans un groupe débutants, pour qui c'est un choix obligatoire. Il n'est pas ouvert aux non-débutants.

Les étudiants inscrits dans les cours débutants en LSF choisiront 1 seul cours d'ouverture parmi les cours présentés ci-dessous,

les étudiants du groupe non-débutants en LSF choisiront 2 cours d'ouverture parmi ceux présentés ci-dessous

Enseignement : Langue française grammaire et stylistique

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple. L'accent sera mis sur le fonctionnement du nom, du pronom, des déterminants, du syntagme nominal, de l'adjectif et de l'adverbe. Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie:

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., La Grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion, 1986.

Grevisse M., Goosse A., (avec la collaboration de Tasset Fr.), Nouvelle grammaire française, Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 2004.

Enseignement : Dictionnaire et enseignement

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Objectif du cours et public d'étudiants visés:

Le cours «Dictionnaire et Enseignement» s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent un parcours d'enseignement vers le professorat des écoles ou le professorat du secondaire.

Descriptif de l'enseignement:

Le cours proposera de mener une réflexion sur:

- La morphologie lexicale (notions d'étymologie, de dérivation et de composition)
- La sémantique lexicale (notions de dénotation, de connotation, relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, d'hyperonymie).

Il sera demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette afin d'avoir accès aux documents supports utilisés pendant le cours.

Quelques indications bibliographiques basiques:

M.Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, Grammaire méthodique du français, (Chapitre XVII : Morphologie grammaticale et lexicale), PUF, 1994.

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie (Sémantique et Morphologie), Dunod, 1998.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement : Notion de Culture en sciences sociales

Enseignante : Maria ADIB DOSS

Descriptif :

Ce cours propose une introduction à la notion de culture, telle qu'elle a été développée par les sciences sociales en général, et par l'anthropologie en particulier. Il vise à comprendre et à interroger la fabrication réciproque d'un concept important – dont l'usage a largement dépassé le cadre des sciences sociales – et des manières de décrire et d'analyser le monde qui sont associées à l'anthropologie et à la sociologie de terrain. Il vise également à sensibiliser les étudiants à l'analyse culturelle des phénomènes sociaux et aux types de regards et de démarches que la méthode ethnographique engage.

Compétences visées :

- Connaître et comprendre la démarche ethnographique
- Repérer et saisir les divergences et convergences entre diverses « écoles » des sciences sociales
- S'approprier les ressources théoriques pour les investigations ethnographiques

Bibliographie

Daniel Céfai (dir.), L'engagement ethnographique, éditions de l'EHESS, 2010.

Denys Cuhe, La notion de culture dans les sciences sociales, La découverte (Repères), 2010.

Marcel Mauss, Sociologie et Anthropologie, PUF, 1950.

Loïc Wacquant, Corps et âme. Carnets vör d'un apprenti boxeur, Agone (2de édition), 2000.

William Foote Whyte, Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italoaméricain, La découverte & Syros, 1995.

Modalités d'évaluation : contrôle terminal

Enseignement : Logique des propositions.

Enseignant : Lucien VINCIGUERRA.

Descriptif du cours :

Cet enseignement propose aux étudiants une introduction à la logique des propositions. Il apportera aux étudiants la maîtrise d'un certain nombre d'outils techniques, maîtrise qui sera acquise par un entraînement régulier aux exercices. Il introduira en même temps les étudiants à une réflexion sur l'importance philosophique de la logique dans la clarification des problèmes philosophiques.

- Arguments valides, connecteurs, table de vérité des connecteurs.

- Syntaxe : définition d'une formule du calcul propositionnel, arbre syntaxique.
- Sémantique : langage-objet et métalangage, valuation, table de vérité d'une formule quelconque, tautologie et équivalence tautologique, conséquence logique.
- Procédures de décision : arbres sémantiques, déduction naturelle.
- Dialogues.

L'apprentissage des méthodes techniques de la logique utilisera le programme informatique d'aide à la logique ArchLogic, téléchargeable sur le moodle L1S1 Logique des propositions, où seront déposés tous les documents.

Pré-requis : Être un animal raisonnable. Ce cours exige surtout de la régularité et de l'assiduité.

Compétences visées : Maîtrise des règles techniques et de leur sens philosophique.

Bibliographie :

François Rivenc, Introduction à la logique, Payot, 1989, première partie.

Denis Vernant, Introduction à la logique standard, Flammarion, coll. « Champs », 2001, premier chapitre.

Fascicule de logique des propositions déposé sur le moodle.

Fascicule de Nicolas Clerbout déposé sur le moodle

Enseignement : Education populaire

Enseignant : Meriam MEZIANI

Descriptif :

Il s'agira de définir l'éducation populaire dans des perspectives éthiques, historiques et pratiques. Nous étudierons l'articulation entre les deux termes, éducation et populaire et nous verrons en quoi l'éducation populaire est un projet politique qui, à travers ses évolutions, a pris pour support l'éducation, pour vecteur le peuple, pour valeur l'éducabilité et pour méthode le collectif.

Compétences visées :

- Être capable de définir et comprendre les enjeux de l'éducation populaire.
- Savoir identifier les éléments constitutifs de l'éducation populaire dans des contextes variés.

Bibliographie :

Mignon, J. (2007). Une histoire de l'éducation populaire. Paris: La Découverte.

Braunstein, M. (2016). Éducation populaire : quelles formes prend-elle au xxie siècle ?.

Nectart, 3(2), 64-70. (2017). Éducation populaire : politisation et pratiques d'émancipation. Agora débats/jeunesses, 76(2).

Enseignement : Orientation scolaire et professionnelle

Enseignants : Mohamed AIT M'BARK et Stéphanie FISCHER

Descriptif :

Le cours vise à mener une réflexion sur le concept d'orientation scolaire et professionnelle, et ses liens avec différentes dimensions et/ou pratiques qui correspondent à l'éducation à l'orientation, l'orientation des jeunes, les transitions professionnelles, etc. En lien avec le concept d'orientation, il s'agira d'analyser les enjeux individuels et sociaux dans la période contemporaine qui interroge de manière aiguë les trajectoires des individus.

Compétences visées :

- Être capable de construire un questionnaire documenté portant sur le thème de l'orientation scolaire et professionnelle
- Savoir identifier des éléments de problématique en lien avec le thème de l'orientation scolaire et professionnelle

Bibliographie :

Bandura, A. (2007). Auto-efficacité : le sentiment d'efficacité personnelle (2e édition). Bruxelles : De Boeck.

Danvers, F. (2007). Chapitre II. Penser l'accompagnement en contexte de mobilité : orienter ou s'orienter, quel dilemme ? In J.-P. Boutinet et al. (dir.), Penser l'accompagnement adulte (p. 57-71). Paris : Presses Universitaires de France « Hors collection ».

Guichard, J. & Huteau, M. (2006). L'orientation scolaire et professionnelle. Paris : Dunod

Enseignement : Illettrisme et lutte contre l'illettrisme

Enseignant : Julie DEVILLE et Christelle DIDIER

Descriptif :

Qu'est-ce qu'être illettrés aujourd'hui en France ? Illettrés et analphabète est-ce la même chose ? Et la littéracie ? Comment et quand la lutte contre l'illettrisme est-elle devenue une question prioritaire en éducation et en formation en France ? Pour qui l'illettrisme est-il un problème, en fait ? Dans ce cours, nous tenterons de comprendre le phénomène de l'« illettrisme » et les controverses qui l'entourent.

Mots-clés ou questionnements liés au cours : Illettrisme, littéracie, controverses en éducation et formation.

Compétences visées :

- Connaître les enjeux de l'illettrisme (historique, sociologique, psychologique et politique), ses facteurs explicatifs et les formes d'adaptation des personnes en difficultés de maîtrise de la lecture et l'écriture.
- Identifier les controverses qui l'entourent (illettrisme versus analphabétisme, littéracie), les tensions entre analyses du phénomène et pratiques concrètes.

Bibliographie :

Lahire, B. (2005). L'invention de l'illettrisme. Paris, La Découverte.

Villechaise-Dupont, A. ; Zaffran, J. (2001). « Résistances à l'infériorité chez les personnes en situation d'illettrisme », Revue française de sociologie, 42-4, p. 669-694.

Dumet, T., Leclercq, V. (2010). « Recherches dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et de l'alphabétisation : diversité des approches qualitatives et engagement sociopolitique », Recherches Qualitatives, Vol. 29(2), p. 91-111.

Enseignement : Décrochage et désaffiliation en éducation et en formation

Enseignant : Myriam DECQUE

Descriptif :

Il s'agit d'interroger les phénomènes de décrochage et de désaffiliation en opérant leur déconstruction critique et en identifiant les enjeux de leur recours dans l'analyse et le traitement des difficultés rencontrées par les publics en contexte (écoles, université, champs de l'intervention sociale) pour éclairer certaines mutations des politiques publiques dans la prise en charge de la vulnérabilité des individus.

Compétences visées :

- Être capable de déconstruire un phénomène social et de mettre au jour les représentations et les intentions sous-jacentes des acteurs sociaux qui s'en emparent.
- Comprendre les enjeux et les incidences sur les individus du recours à certaines désignations dans le champ éducatif et de l'intervention sociale.

Bibliographie :

Bernard, P.-Y. (2019). Le décrochage scolaire. Paris : P.U.F.

David, S., Melnik-Olive, E. (2014). Le décrochage à l'université, un processus d'ajustement progressif ?, Formation emploi, Revue française de sciences sociales 128, octobre-décembre 2014, 81-100.

Noel, O. (2004). Jeunesses en voie de désaffiliation. Une sociologie politique de et dans l'action publique. Paris : L'Harmattan.

UE2 : Projet de l'étudiant : Intégration

cette UE intégration comporte deux volets qui doivent être suivis et validés.

- Cours en ligne 'Intégration' à l'université

l'UEPE Intégration à distance du 1^{er} semestre est la même pour toutes les étudiant·e·s de L1. Elle se déroule exclusivement en ligne, sur la plateforme pédagogique Moodle. Les différents modules permettent de se familiariser avec les outils et services de l'ENT, les ressources des bibliothèques, et un test de positionnement en français écrit.

Validation :

Pour valider l'Intégration en ligne il faut obtenir un minimum de 10/20 et réaliser toutes les activités obligatoires.

- Intégration de pratique sportive

Inscription obligatoire à un cours de sport.

pour choisir un sport et trouver les horaires correspondants se reporter à la page de présentation 'le sport à l'université :

<https://sport.univ-lille.fr/#accordion-14798-3202>, onglet 'je suis en L1'

Validation :

les cours de pratique sportive sont évalués en contrôle continu

note : La pratique sportive n'est obligatoire qu'au S1, mais elle peut être poursuivie ensuite.

Semestre 2	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale</i>	3		
- Linguistique générale 2 (synchronie)		12h	L. Compaoré
- Méthodes et observables		12h	G. Schaden
<i>UE2 : Découverte du domaine des SdL</i>	3	24h	G. Dal
<i>UE3 : Lexicographie</i>	3	24h	N. Gasiglia
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 1</i>	3	24h	M. Kaczmarek
<i>UE2 : Sémantique 1</i>	3	24h	A. Tsikulina
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : Sociologie du monde sourd</i>	3	24h	S Trottin
<i>UE2 : LSF2</i>	3	24h	D. Ducasse, J. Garitte
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<i>UE1 : Ouverture : 1 cours au choix</i>	3	24h	
- Histoire et philosophie des sciences			Voir Philosophie
- Initiation à l'histoire de la mode			Voir culture
- Médias, culture et société			Voir culture
- Orthographe et enseignement			G. Dal
- Rhétorique et créativité			Voir lettres modernes
- Regards pluriels, corps, santé et société			Voir sciences de l'éducation
- Évaluation, éducation et formation			Voir sciences de l'éducation
- Histoire de l'école en France			Voir sciences de l'éducation
- Remédiation LSF (sur préconisation seulement)			D. Ducasse
<i>UE2 : Projet de l'étudiant : Culture numérique</i>	3	20h	

Enseignement : Linguistique générale 2

Enseignante : Laetitia Compaoré

Contenu :

Ce cours de théorie de la langue introduit les étudiants aux fondements épistémologiques et méthodologiques de la linguistique, de ses branches, de ses applications ainsi qu'à une réflexion sur la place que cette discipline occupe au sein des sciences humaines contemporaines. Les propriétés sémiologiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, structurales et typologiques des langues seront illustrées.

Compétences visées :

À la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable de :

- Définir ce qu'est une langue, comment les langues sont représentées et comment la représentation des langues fournie par la linguistique est utilisée dans d'autres domaines.
- Placer la linguistique au sein des sciences humaines et identifier les grands courants de la linguistique.

Bibliographie :

Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Editions Sciences Humaines.

Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.

Comrie, B. S. Matthews, & M. Polinsky (eds). 2004. *L'atlas des langues: l'origine et le développement des langues du monde*. Acropole.

Enseignement : Méthodes et observables

Enseignant : Gerhard Schaden

Contenu :

Ce cours propose une introduction générale à ce qu'est une question de recherche en sciences du langage, quel genre de données on peut (ou doit) recueillir pour y répondre, et quels sont les méthodes les plus importantes pour recueillir ces données. Y seront présentés notamment les méthodes quantitatives et qualitatives, la recherche sur corpus et la recherche basée sur l'introspection, et aussi de méthodes sociolinguistiques et psycholinguistiques.

Compétences visées:

Connaître les principaux types de données utilisées en Sciences du langage

Connaître les principales méthodes de recherche en Sciences du langage

Capacité à identifier le type d'approche nécessaire ou utile pour répondre à une question donnée

Bibliographie :

sera fournie en cours

UE2 : Présentation des métiers des sciences du langage

Enseignante : Georgette Dal

Contenu : L'UE consiste en une série de cinq conférences de présentation de métiers dans le champ des sciences du langage : interprète Langue des signes française / français ; orthophoniste ; métiers de la recherche ; métiers du français langue étrangère (FLE) ; métiers du traitement automatique des langues (TAL) de 2h30 chacune. Les autres séances seront consacrées à des exposés réalisés par les étudiants à partir de recherches personnelles, par groupe.

Compétences visées :

Connaissance des métiers des sciences du langage

Travail sur le projet d'études (aide au choix du parcours de L2) et sur le projet professionnel à long terme

Aptitude au travail de groupe

Aptitude à l'exposé oral, avec support projeté

Qualités rédactionnelles

UE 3: Lexicographie

Enseignante : Nathalie Gasiglia

Contenu :

Les dictionnaires (imprimés et électroniques) peuvent rendre une diversité de services (aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté à employer dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...).

Mais pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de savoir choisir ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, de savoir exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie, puis nous nous attacherons à comprendre, pour une sélection de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, et les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles (en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques).

Notre objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

(i) découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques ; (ii) mieux savoir quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter ; et (iii) pour les futurs enseignants, savoir guider les manipulations dictionnaires d'élèves.

Bibliographie :

Rey Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin, 2008.

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE 1 : Morphologie 1

Enseignante : Marion Kaczmarek

Contenu :

Le cours propose une introduction à la morphologie lexicale. Seront abordées les notions fondamentales de la morphologie, ainsi que différentes distinctions importantes dans le domaine, notamment entre unités simples et complexes, entre analyse étymologique et analyse morphologique, entre construits réguliers et construits non réguliers. Les principaux procédés de construction des unités lexicales seront ensuite présentés.

Compétences visées:

- Connaître les différents types d'unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue.
- Savoir analyser les unités lexicales d'un point de vue morphologique.

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français*. Paris : Ophrys.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 2 : Sémantique 1

Enseignants : Alina Tsikulina

Contenu :

Le cours propose une introduction à l'étude du sens des unités lexicales. Après un exposé de quelques concepts théoriques nécessaires à l'étude du sens des éléments lexicaux (sens, référence, signifié, etc.), l'accent sera mis sur les relations sémantiques qui structurent le lexique (synonymie, antonymie, homonymie, etc.). L'étude portera aussi bien sur des mots simples que dérivés et appartenant à des catégories différentes (noms, adjectifs, verbes).

Compétences visées :

Capacité à reconnaître les relations entre mots, et à décrire les bases sur lesquelles ces relations sont fondées ; aptitude à séparer les cas d'homonymie de la polysémie.

Bibliographie :

Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Lehmann, A. & F. Martin-Berthet (2003) *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan.

Polguère, A. (2003) *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.

Schwarze, C. (2001) *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen: Narr

Modalités de validation : Contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE1 : Anglais**Enseignantes :****Pré requis :**

Niveau A2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1 dans les quatre compétences langagières.

Modalités de validation : Contrôle continu

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française**UE1 : Sociologie du monde sourd**

Enseignante : Sandrine Trottin



Erasmus+

Contenu :

Éléments de connaissance de la question sourde : qui sont les s/Sourds ? Quelles peuvent être les conséquences de la surdit   sur la vie quotidienne (citoyenn  t  , acc  s aux loisirs, acc  s aux soins, acc  s    l'  ducation et    l'emploi, etc.) ?

Comp  tences vis  es :

D  construire les repr  sentations sur la population sourde.   tre en mesure de saisir la complexit   des points de vue et les enjeux des diff  rentes prises de position sur la question.

Bibliographie :

Bertin F., 2010, *Les sourds, une minorit   invisible*, Paris,   d Autrement.

Delaporte Y., 2002, *Les Sourds c'est comme   a, Ethnologie de la surdimutit  *, Paris,   d. Maison des sciences de l'homme.

Modalit  s de validation : Contrôle continu

UE1 : LSF2-1 et LSF2-2

Enseignants : Damien Ducasse, J  rome Garitte, P  n  lope Houwenaghel

1. LSF : Damien Ducasse, J  rome Garitte

Contenu :

Poursuite de l'enseignement d  but   au premier semestre.

Les étudiants débutants suivront un cours supplémentaire de LSF (voir "remédiation LSF" dans les cours d'ouverture), ainsi qu'un stage d'une semaine au mois de mai, afin de compenser le décalage avec le groupe de non-débutants.

Compétences visées :

Maîtrise de la LSF au niveau A2 du CECRL

2. Autoformation guidée : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Vous démarrez dans l'apprentissage de la langue des signes française (LSF) et suivez les cours de langue figurant au programme. L'apprentissage d'une langue nécessite non seulement la participation active à un cours de langue mais aussi un travail personnel organisé et régulier. Au fil des séances, nous envisagerons votre apprentissage de façon pro-active. De combien de temps par semaine disposez-vous ? Quels outils peuvent vous aider ? Comment s'y prendre ? Comment progresser ? Quelles stratégies mettre en place pour améliorer votre pratique de la langue ? Les séances d'autoformation guidée vous permettront de répondre à ces questions et surtout de vous engager dans la langue. Comme le décrit Philippe Perrenoud, « apprendre c'est désirer, c'est persévérer, c'est construire, interagir, prendre des risques et changer. L'individu est au cœur de chacune de ces actions. »

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes.

Modalités de validation : Contrôle continu

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

UE1 : Ouverture

1 cours au choix dans la liste, pour les étudiants du groupe non-débutants (voir tableau ci-dessus). les étudiants des groupes débutants en LSF devront obligatoirement prendre le cours de remédiation LSF. Ce cours leur est réservé. Ils n'ont pas à choisir d'autre cours d'ouverture ce semestre.

Enseignement : Rhétorique et créativité

Enseignante: Dominique Dupart

Programme communiqué à la rentrée

Orthographe et enseignement

Enseignante : Georgette Dal

Pré-requis : aucun

Contenu : L'objectif du cours est de présenter des éléments de réflexions sur l'orthographe française, les enjeux de sa maîtrise et de son enseignement.

Les points de vue adoptés seront multiples : social et sociétal, historique, linguistique, psycholinguistique et didactique.

Compétences visées :

Prendre conscience que l'orthographe est une pratique sociale normée ayant varié au cours du temps
Mesurer les enjeux des réformes orthographiques, passées, présentes et à venir
Être capable de dépasser la vision binaire orthographe normée / orthographe non normée
Prendre du recul par rapport à sa propre pratique orthographique

Bibliographie :

Catach Nina (2011), *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, 10^e éd. (1^e éd. : 1978)
Chervel André (2008), *Orthographe en crise à l'école*, Paris, Retz.
Fayol Michel (2013), *L'acquisition de l'écrit*, Paris, PUF, collection *Que sais-je ?*
Fayol Michel & Jaffré Jean-Pierre (2014), *L'orthographe*, Paris, PUF.

Modalités de validation : Contrôle continu

Histoire et philosophie des sciences CM et TD

Enseignant: Lucien VINCIGUERRA.

Programme communiqué à la rentrée

Regards pluriels : corps, santé et société

Enseignant : Carole BAEZA et Cécile FONTAINE

Descriptif :

Il s'agit dans cet enseignement de croiser les points de vue disciplinaires sur les problématiques de santé sociale et de travail social. L'objectif général est d'élaborer un corpus de connaissances commun sur ces questions et d'engager un débat de fond sur la place du corps dans la société par le prisme de grandes problématiques de santé publique et de travail social.

Compétences visées :

- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Circonscrire et expliciter la nature de la problématique
- Combiner les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer cette problématique.

Bibliographie :

Le détail de la bibliographie sera donné dès le 1^{er} cours.

Enseignement : Evaluation, éducation et formation

Enseignant : à déterminer

Descriptif :

Questionnement ancien en éducation, l'évaluation s'est développée ces dernières décennies sous la forme notamment d'évaluations nationales et internationales visant à mesurer les acquis des élèves et censés permettre de comparer l'« efficacité » des systèmes d'enseignement. À partir des différentes approches proposées en sciences de l'éducation, notamment historique, sociologique et didactique,

ce cours cherchera à développer les capacités d'analyse des évaluations locales, nationales ou internationales des systèmes scolaires et des acquis des élèves.

Compétences visées :

- Analyser les évaluations de manière réflexive et critique.
- Acquérir des connaissances sur les démarches, les instruments et les résultats de ces évaluations pour identifier leurs apports et leurs limites
- Développer une réflexion sur les comparaisons et les analyses secondaires que ces évaluations peuvent permettre.

Enseignement : Histoire de l'école en France

voir département Sciences de l'Education

UE2 : Projet de l'étudiant :

Culture numérique

Deuxième année : L2 SDL parcours LSF

Semestre 3	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Linguistique générale (diachronie)</i>	3	24h	A. Jatteau
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Syntaxe 2</i>	3	24h	A. Tsikulina
<i>UE2 : Sémantique 2</i>	3	24h	G. Schaden
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF3-1</i>	3	24h	D Ducasse, J. Machu
<i>UE2 : LSF3-2</i>	3	24h	D Ducasse, J. Machu
<i>UE3 : Linguistique LSF 1</i>	3	24h	A Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
Option Parcours-type LSF			
<i>UE1 : Acquisition2</i>	3	24h	S. Anastasio
<i>UE2 : Analyse du discours</i>	3	24h	P. Pietrandrea
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : Connaissance du milieu sourd</i>	3	24h	A Risler
Option Métiers de l'enseignement premier degré			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Linguistique générale (diachronie)

Enseignante : Adèle Jatteau

Contenu :

Ce cours introduit et développe le concept de « changement linguistique » : comment et pourquoi les langues évoluent-elles ? Sur quels domaines opère le changement linguistique ? Quel est le lien entre variation synchronique et évolution diachronique ? Ces questions seront illustrées par l'histoire de la langue française, dans ses différents développements phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques du latin à l'époque contemporaine.

Compétences visées:

- Maîtriser les outils conceptuels (concepts fondamentaux et principales théories) de la linguistique diachronique
- Identifier le rôle de la diachronie (l'histoire du français) dans certains faits de langue en synchronie (le français actuel)
- Comprendre comment la restructuration d'une langue mobilise simultanément les différentes dimensions de la langue, tant formelles (phonologie, morphologie, syntaxe) que sémantico-pragmatiques.

Bibliographie :

Boltanski, Jean-Elie. 1995. *La linguistique diachronique*. Que Sais-Je, Paris : PUF
Huchon, Mirelle. 2002. *Histoire de la langue française*. Librairie Générale Française.
Picoche, Jacqueline & Christiane Marchello-Nizia. 1996. *Histoire de la langue française*. Nathan Université.

Modalités de validation : Contrôle continu

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Syntaxe 2

Enseignante : Alina Tsikulina

Pré requis : de préférence avoir suivi le programme de Syntaxe de la L1

Contenu :

Le cours propose une analyse syntaxique de certains types de phrases en prenant appui sur la notion de 'structure argumentale'. Seront analysées les phrases simples à verbes intransitifs (aussi bien à sujet personnel qu'impersonnel), celles à verbes transitifs (à complément direct ou indirect) et les phrases à verbes doublement transitifs. Une attention particulière sera accordée aux phrases impersonnelles et à celles qui semblent, en apparence seulement, complexes parce qu'elles combinent deux verbes. Le cours fera le lien entre la structure argumentale du verbe et certaines opérations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation des compléments prépositionnels, etc.

Compétences visées:

Capacité à identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase et à décrire (en argumentant) les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux.

Bibliographie :

Sera fournie durant le cours

Modalités de validation : Contrôle continu

UE 1: Sémantique 2

Enseignant : Gerhard Schaden

Pré requis :

Avoir suivi le programme de sémantique du S1 sera utile

Contenu :

Ce cours sera dédié à l'étude de la compositionnalité. Nous allons appliquer le principe de compositionnalité notamment à l'étude de l'aspect lexical, de l'aspect grammatical, et de l'expression du temps grammatical. À chaque fois, nous allons essayer de déterminer en quelle mesure l'ajout de certaines formes linguistiques modifie le sens déjà présent, ou le laisse intacte.

Compétences visées:

Savoir ce qu'est le principe de compositionnalité, et en quoi c'est une propriété fondamentale des langues naturelles

Capacité à isoler le sens de base d'une expression linguistique

Capacité à comprendre comment le sens d'une expression complexe dépend (ou non) du sens de ses parties

Bibliographie : sera fournie en cours

Modalités de validation : Contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue**UE 1: anglais**

Enseignants : J

Pré requis :

Niveau B1/B1+ en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1+ en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1+ dans les quatre compétences langagières

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et 2 : LSF3-1 et LSF3-2 : Langue des Signes

Enseignant : Damien Ducasse

Pré-requis :

Niveau A2 acquis minimum en LSF

Contenu :

Compréhension et expression lors de relations duelles dans les domaines de la vie quotidienne de proximité, lors de tâches simples et habituelles sur des sujets familiers pour des besoins immédiats.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 du CECRL en fin d'année.

UE3 : Linguistique LSF1 : le lexique

Enseignante : Annie Risler



Erasmus+

Contenu :

Qu'est-ce qu'un mot en langue signée ? Quels sont les effets de la modalité visuo-gestuelle sur la structure et la variation des mots de la langue des signes ?

Le cours abordera la spécificité des langues signées d'avoir un lexique motivé, conséquence de sa modalité visuo-gestuelle.

Un point central sera accordé à la question du geste en langues vocales et en langue des signes, et à la relation geste-signé. Mais pour bien comprendre cette relation, il est nécessaire en premier lieu d'entreprendre un détour historique à la fois sur le développement de la gestualité dans le domaine des langues vocales mais également sur l'évolution du champ de la linguistique en langue des signes.

Notions abordées : signifiant/signifié ; motivation ; convention ; variation ; gestualité

Compétences visées :

Approfondissement de la maîtrise des concepts linguistiques généraux ; savoir poser un regard de linguiste sur la langue des signes française. Envisager le signe de langue des signes comme un signe linguistique. Approfondissement de la réflexion sur les relations entre langage et gestualité.

Bibliographie :

Bouvet D., 1997, Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles, L' Harmattan

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

disponible sur la page moodle du secrétariat SDL : <https://moodle.univ-lille.fr/login/index.php>

UE1 : Acquisition 2

Enseignant : Simona Anastasio

Pré-requis : avoir suivi le cours Acquisition 1

Contenu :

L'objectif principal de ce cours est de réfléchir sur les conditions nécessaires à l'acquisition d'une langue seconde (L2), voire troisième ou quatrième (L3, L4) par l'adulte dans différents contextes d'acquisition (plurilingue, migration).

Dans un premier temps, nous réviserons les différentes étapes qui caractérisent l'acquisition de la L1 pour les comparer à celles de la L2 dans le but de faire ressortir d'éventuelles similitudes et divergences. Ensuite, à l'aide d'études de cas, l'accent sera mis particulièrement sur les variétés d'interlangue et sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel : le rôle du facteur typologique (proximité/distance) des langues en appropriation (L2, L3, L4), les cas de transfert sémantico-syntaxique et conceptuel, la situation d'apprentissage, l'âge, l'accès à l'input, le contact entre les langues en présence.

Compétences visées :

Etre capable d'analyser un texte scientifique en développant un avis critique scientifique.

Se positionner par rapport aux courants actuels en acquisition des langues.

Savoir identifier les différents types de parcours acquisitionnels et en connaître les propriétés.

Savoir repérer les facteurs qui entrent en jeu lors de l'acquisition d'une langue seconde.

Bibliographie indicative :

Anastasio, S. 2021. Parler de déplacement en L2 : perspectives acquisitionnelles dans une approche translinguistique. *Linguistica delle differenze*. Roma : Aracne.

Cenoz, J. 2001. The effect of linguistic distance, L2 status and age on cross-linguistic influence in third language acquisition. In J. Cenoz, B. Hufeisen & U. Jessner (éds.). *Cross-linguistic influence in third language acquisition. Psycholinguistic Perspectives*. Clevedon: Multilingual Matters, 8-20.

Cenoz, J. & Gorter, D. 2019. Multilingualism, translanguaging and minority languages in SLA. *Modern Language Journal* 103 : 130-135

Gaonac'h D. 1991. *Théories et apprentissage d'une langue étrangère*. Paris : Hatier/Didier

Klein, W. & Perdue, C. 1997. The basic variety (or Couldn't natural languages be much simpler?). *Second Language Research* 13: 301-347.

Porquier, R. & Py, B. 2008. *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*. Paris : Hatier/Didier du Mirail.

Watorek, M. 2004. Construction du discours par des enfants et des apprenants adultes. *AILE* 20 : 129-171.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2 : Analyse du discours**Enseignant :** Paola Pietrandrea

Programme communiqué à la rentrée

UE3 : Projet de l'étudiant : connaissance du milieu sourd**Enseignants :** Annie Risler**Erasmus+****Contenu :**

Cette UE vise à approfondir la réflexion sur la place des Sourds dans la société, par une diversification des points de vue. Elle comporte à la fois des enseignements théoriques et des témoignages recueillis au travers de conférences données par des acteurs du monde Sourd et au cours d'entretiens. Les thèmes abordés peuvent être : l'identité sourde, le rapport à l'écrit, le bilinguisme Sourd, la représentation publique des Sourds, etc

Compétences visées:

Prendre du recul sur les témoignages et les mettre en perspective avec les savoirs constitués et ainsi questionner ses propres connaissances acquises sur le monde des Sourds

Bibliographie :

Holkomb T.K., 2016, *Introduction à la Culture Sourde*, ERES ed.

Kerbourc'h S., 2006, *Du mouvement Sourd à la parole publique des sourds*, actes du colloque EHESS « Les Sourds dans la Cité », Paris.

Mottez B., 2006, *Les Sourds existent-ils ?*, Paris, L'Harmattan

Semestre 4	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 1</i>	3	24h	S. Jeon
BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques			
<i>UE1 : Morphologie 2</i>	3	24h	D. Tribout
<i>UE2 : Phonologie 2</i>	3	24h	A. Jatteau
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF4-1</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE2 : LSF4-2</i>	3	24h	D. Ducasse,
<i>UE3 : Pratiques communicatives</i>	3	24h	
- Autoformation		12h	P. Houwenaghel
- Pratiques communicatives des sourds		12h	A. Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Pragmatique</i>	3	24h	G. Schaden
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- Pensée et langage			K. Paykin
- Langage et évolution			G. Schaden
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : parcours scolaire des enfants sourds</i>	3	24h	S. Pape
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Théories linguistiques 1

Enseignant : Sangwan Jeon

Pré requis : aucun

Contenu : Introduction aux courants théoriques linguistiques majeurs depuis le début du 20^e siècle, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux Etats-Unis, la grammaire générative, la linguistique cognitive ainsi que les différents développements théoriques auxquels cette école a donné lieu. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences attendues après les cours: On attend des étudiants qu'ils soient capables de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu. Ce cours vise par ailleurs à apporter aux étudiants un recul critique par rapport aux travaux de recherche qu'ils consulteront.

Bibliographie : donnée au début des cours

Evaluation : contrôle continu (2 DS)

BCC2 : Observer et décrire les faits linguistiques

UE1 : Morphologie 2

Enseignante : Delphine Tribout

Contenu :

Ce cours est consacré à la morphologie constructionnelle. Il approfondira certains aspects abordés en morphologie 1, en particulier les rapports entre la morphologie et l'organisation du lexique. Puis seront abordées des problématiques liées aux interfaces, en particulier entre flexion et construction, ou entre morphologie et syntaxe. Enfin, seront étudiées les irrégularités observables dans la construction de lexèmes, tant du point de vue de la forme que du point de vue du sens.

Compétences visées:

- maîtriser les principes de base de la morphologie actuelle
- connaître les principaux procédés de formation de mots en français
- savoir analyser d'un point de vue morphologique les unités qui constituent le lexique français
- savoir identifier les problèmes lors la formation de nouveaux mots

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002) *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.

Aronoff, M. & Fudeman, K. (2005) *What is Morphology*, Oxford : Blackwell Publishing.

Fradin, B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF. (2002).

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 4 : Phonétique et phonologie 2

Enseignante : Adèle Jatteau

Pré requis : Aucun, mais il est recommandé d'avoir suivi 'Phonétique & phonologie 1' en 2020-2021.

Contenu : Après une brève période de révision des notions associées au cours 'Phonétique & phonologie 1', le cours consiste en une introduction aux caractéristiques prosodiques de différentes langues (syllabe, accents, tons, intonation, etc.) – y compris dans leurs dimensions acoustiques –, ainsi qu'en une présentation de dimensions spécifiques aux phonétique et phonologie du français (liaison, e-muet).

Compétences visées:

Capacité à reconnaître les propriétés suprasegmentales des sons du français et d'autres langues ; aptitude à analyser en profondeur les phonétique et phonologie de différentes langues.

Bibliographie :

En plus de celle qui est associée à la présentation du cours 'Phonétique & phonologie 1' de L1 :
Hayes, Bruce. 2009. *Introductory Phonology*. Wiley-Blackwell.

Ladefoged, Peter & Ian Maddieson. 2007 (1996). *The Sounds of the World's Languages*. Blackwell.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignants :

Pré requis :

Niveau B1/B1+ en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B1+ en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux.

En dehors des cours, il est demandé aux étudiants de travailler leur anglais en autonomie au moins 6h par semestre. Ce travail donne lieu à la rédaction d'un carnet de bord, qui compte pour l'évaluation.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B1+ dans les quatre compétences langagières.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et UE2 : LSF4-1 et LSF4-2 : Langue des Signes

Enseignant : Damien Ducasse

LSF :

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 du CERL en fin d'année.

Modalités d'évaluation : contrôle continu, LSF (coef2) et autoformation (coef1)

UE3 : Pratiques communicatives

comporte deux enseignements obligatoires : autoformation, et pratiques communicatives des sourds

1. Enseignement : Autoformation guidée

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Vous poursuivez l'apprentissage de la langue des signes française (LSF) et suivez les cours de langue figurant au programme. L'apprentissage d'une langue nécessite non seulement la participation active à un cours de langue mais aussi un travail personnel organisé et régulier. Au fil des séances, nous envisagerons votre apprentissage de façon pro-active. De combien de temps par semaine disposez-vous ? Quels outils peuvent vous aider ? Comment s'y prendre ? Comment progresser ? Quelles stratégies mettre en place pour améliorer votre pratique de la langue ? Les séances d'autoformation guidée vous permettront de répondre à ces questions et surtout de vous engager dans la langue. Comme le décrit Philippe Perrenoud, « apprendre c'est désirer, c'est persévérer, c'est construire, interagir, prendre des risques et changer. L'individu est au cœur de chacune de ces actions. »

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes.

2. Enseignement : pratiques communicatives des sourds

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

La conséquence majeure de la surdité est un handicap de communication, qui touche à la fois les sourds et les entendants dans leurs interactions. Les personnes sourdes développent des modalités de communication particulières. Quand elles sont également signeuses, c'est à dire locutrices de la langue des signes, elles sont forcément bilingues, confrontées au quotidien à deux langues, le français et la langue des signes, qui s'expriment selon des modalités différentes. Le cours abordera les particularités des modes de communication des sourds par rapport à celles des entendants. Il présentera les moyens d'appréhender leurs pratiques communicatives bilingues et/ou bimodales.

Compétences visées :

Approfondissement de connaissance du milieu sourd, problématisation de la question du bilinguisme sourd et de la place des langues dans les interactions sourds-entendants. Initiation à l'analyse de données linguistiques.

Bibliographie :

Correno M., 2012, Représentations sociales de deux sujets sourds sur leurs pratiques communicatives, mémoire de master 2, Université Stendhal, Grenoble.

<http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00755002>

Kerbourc'h S., 2010, Sourds jour après jour : petites et grandes conséquences d'une assignation normative, Le sociographe 2010/1, n°31, p57-66

Millet A., Esteve I., Guigas L., 2008, Pratiques communicatives d'un groupe de jeunes sourds adultes, Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00419204/document>

Modalités d'évaluation : contrôle continu sur les pratiques communicatives

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

disponible sur la page moodle du secrétariat SDL : <https://moodle.univ-lille.fr/login/index.php>

UE 1 : Pragmatique

Enseignant : Gerhard Schaden

Pré requis :

avoir suivi les cours de sémantique de L1/L2 sera un plus

Contenu :

Nous allons étudier dans ce cours les interprétations que font des locuteurs d'une langue naturelle qui vont au-delà du sens littéral, mais qui sont essentielles pour le bon fonctionnement d'une conversation. Nous allons étudier différents types de contenus sémantique qui ne constituent pas le propos principal d'une énonciation (présuppositions et implicatures conventionnelles), et aussi des contenus rétractables (dont notamment les implicatures conversationnelles).

Compétences visées:

Capacité à distinguer le contenu littéral d'un contenu inféré

Capacité à relever dans une phrase le contenu en cause et d'éventuels contenus projectifs

Capacité à utiliser les maximes de Grice pour expliquer des implicatures conversationnelles

Capacité à utiliser les échelles argumentatives de Ducrot pour expliquer des implicatures conversationnelles

Bibliographie :

Sera fournie en cours

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2 : Spécialisation :

un cours au choix entre les deux enseignements ci-dessous : " Pensée et langage" et "Langage et évolution"

Enseignement : Pensée et langage

Enseignante : Katia Paykin

Pré requis :

Aucun

Contenu : Ce cours vise à présenter une réflexion sur les rapports entre le langage humain et la cognition. Il s'agira

ainsi d'étudier en quoi les spécificités du langage humain peuvent nous informer sur le cerveau en tant que siège de la pensée, mais aussi d'explorer les relations entre langage et intelligence de manière générale, de présenter des éléments de discussion sur l'aspect inné ou non du langage humain, ou encore d'introduire à la psycholinguistique.

Compétences visées:

- Développer une vision d'ensemble sur les relations entre langage et pensée
- Savoir prendre du recul dans l'analyse de plusieurs théories linguistiques

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement : Langage et Évolution

Enseignant : Gerhard Schaden

Pré requis :

Avoir suivi Linguistique générale (diachronie)

Contenu :

Dans ce cours, nous allons envisager le changement linguistique en tant que processus d'évolution culturelle. Nous allons présenter la théorie synthétique de l'évolution néo-darwinienne (surtout dans la version de R. Dawkins), et voir comment des éléments linguistiques peuvent être vus comme subissant des processus d'évolution.

Compétences visées:

Devenir conscient du fait qu'une langue est en perpétuel changement, et des implications de ce fait
comprendre les fondements de la théorie de l'évolution néo-darwinienne
Pouvoir suivre une analyse simple en dynamique des réplicateurs

Bibliographie :

R. Dawkins (1976/2013) : *Le gène égoïste*. Paris : Odile Jacob.
D'autres éléments de bibliographie seront fournis en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE3 : Parcours scolaires des enfants sourds**Enseignante :** Siglinde Pape**Contenu :**

Sensibilisation à la complexité des questions liées à la scolarisation des enfants sourds : diversité des profils d'enfants et des choix familiaux. Dispositifs législatifs et institutionnels existants d'intégration scolaire, individuelle et collective.

Compétences visées :

Prise de recul sur les enjeux liés aux choix linguistiques dans l'éducation des jeunes sourds : éducation bilingue ou monolingue, choix de la (ou des) langue(s) d'enseignement.

Bibliographie :

INPES, 2005 : *La surdité de l'enfant, guide pratique à l'usage des parents* (en ligne)

Eduscol, 2009 : *Scolariser les élèves sourds et malentendants*, publication CNDP (en ligne)

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Troisième année : L3 SDL parcours LSF

Semestre 5	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Théories linguistiques 2</i>	3	24h	A. Jatteau
<i>UE2 : Linguistique comparée 1</i>	3	24h	S Anastasio
<i>UE3 : Psycholinguistique (construction du sens)</i>	3	24h	E. Soroli
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF5-1</i>	3	24h	D. Ducasse, P. Houwenaghel
<i>UE2 : LSF5-2</i>	3	24h	D. Ducasse
<i>UE3 : Linguistique LSF2 : les constructions syntaxiques</i>	3	24h	A. Risler
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 : Syntaxe de la phrase complexe</i>	3	24h	M. Kaczmarek
<i>UE2 : Spécialisation : un cours au choix</i>	3	24h	
- Didactique du FLE1			H. Hu
- Constitution de corpus			A. Balvet
<i>UE3 : Projet de l'étudiant : 1 cours au choix</i>	3		
cours offerts par l'université et les autres formations			Voir liste des cours offerts
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

UE1 : Théories linguistiques 2

Enseignante : Adèle Jatteau

Pré requis : Il est utile d'avoir suivi le cours Théories Linguistiques 1.

Contenu : Le cours introduit les courants théoriques majeurs de la linguistique contemporaine, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux Etats-Unis, la grammaire générative et la linguistique cognitive. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences visées :

- Connaître les jalons historiques des théories linguistiques majeures du 19^{ème} au 20^{ème} s., l'histoire des auteurs et des concepts majeurs
- Situer les cadres théoriques utilisés dans les autres cours de la licence (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique...) dans l'histoire des idées ; les situer les uns par rapport aux autres (critiques, reprises, réinterprétations...)
- Savoir appliquer différents types d'analyse théorique à un même objet (analyse néogrammaticienne, structuraliste, générativiste, cognitiviste...)
- Etre capable de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu.

Bibliographie :

Sarfati, Georges-Elia. 2020. Linguistiques : Initiation aux grandes théories. Armand Colin
Fuchs, Catherine & Pierre Le Goffic. 1992. *Les linguistiques contemporaines*. Hachette Supérieur.
Mounin, Georges. 1972. *La linguistique du XXe siècle*. PUF

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2 : Linguistique comparée 1

Enseignante : Simona Anastasio

Pré requis : aucun

Contenu :

Le cours présente une introduction à la linguistique comparée et à la typologie des langues, en mettant l'accent sur les propriétés syntaxiques et morphologiques des langues. A travers l'étude de points particuliers tels que l'ordre des mots, l'expression du sujet, la relation dite 'possessive, l'ergativité, la morphologie des langues aussi bien éloignées qu'apparentées, une réflexion sur les concordances et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée. La dernière partie du cours comparera la morphologie verbale de différentes langues, notamment en termes d'encodage du temps et de l'aspect.

Compétences visées:

- connaître la classification typologique des langues et savoir identifier le type d'une langue
- savoir comparer les systèmes linguistiques
- savoir analyser des exemples pour illustrer une propriété
- savoir distinguer le temps et l'aspect et leur encodage morphologique

Bibliographie indicative :

Comrie, B. 1989. *Language universals and linguistic typology* 2nd Edition. Chicago: The University of Chicago Press.

Klein, W. 1994. *Time in Language*. New York : Routledge

Milliaressi, T. (éd.) 2018. *La relation temps/aspect : approches typologiques et contrastive*. Lille : Edition du conseil scientifique de l'Université de Lille.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues* Bern : Peter Lang.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE 3 : Psycholinguistique - Construction du sens

Enseignante : Efsthia SOROLI

Contenu

La Psycholinguistique se situe au carrefour entre Linguistique, Psychologie, Neurosciences et Informatique. L'objectif principal du psycholinguiste est de comprendre comment l'esprit (système cognitif) et le cerveau (système neurophysiologique) fonctionnent lors de l'apprentissage, de la compréhension et de la production du langage. Le psycholinguiste se pose des questions telles que :

- Pourquoi apprenons-nous à communiquer de manière symbolique, et comment construisons-nous le sens ?

- Par quels processus cognitifs un sujet humain met en œuvre le système d'une langue naturelle ?
- Est-ce qu'on peut penser (se représenter le monde, stocker des informations, effectuer des raisonnements/des associations, résoudre des problèmes, prendre des décisions etc.) sans langage ?
- Dans quelle mesure notre/nos langue(s) influencent notre manière de penser et de conceptualiser le monde ?

L'objet principal de ce cours est de dresser un bilan critique des travaux en ce domaine autour de la relation entre langage, processus cognitifs et fonctionnement cérébral. Plus précisément, il s'agira de :

a) faire le lien entre processus cognitifs (catégorisation, mémoire, raisonnement etc.) et traitement de l'information langagière de *haut niveau* (avec une attention particulière aux mécanismes de compréhension, d'identification du sens, de construction du lexique mental et de production du langage), et entre traitement langagier et activité cérébrale ;

b) présenter et explorer les principales théories dans le domaine de la psycholinguistique ;

c) offrir un panorama des dernières découvertes dans le domaine de la construction du sens (représentation conceptuelle, encodage lexical, traitement des mots/des phrases/du discours, etc.

d) examiner les méthodes utilisées dans la recherche psycholinguistique, interpréter les résultats issus de ces études et surtout comprendre comment ces données ont contribué au développement des principales théories psycholinguistiques.

Une attention particulière sera portée au caractère interdisciplinaire et aux démarches expérimentales, souvent divergentes d'un point de vue méthodologique et théorique, des études psycholinguistiques.

Compétences visées

- Compétences transversales générales : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).

- Compétences liées au champ de la discipline :

A la fin de ce cours l'étudiant devrait être capable :

- d'identifier les différentes approches théoriques et méthodologiques dans le domaine de la psycholinguistique ;
- de reconnaître les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans l'encodage et le décodage de haut niveau ;
- de mener une réflexion empirique et savoir identifier un protocole expérimental basique en s'appuyant sur les modèles théoriques les plus récents.

Bibliographie

Benazzo S., Flecken M., & Soroli E. (Eds.). (2012). *Typological perspectives on language and thought: Thinking for speaking in L2*. Language, Interaction and Acquisition series. Amsterdam: John Benjamins.

Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF

Engemann H., Hendriks H., Hickmann M., Soroli E. & Vincent C. (2015). How language impacts memory of motion events in English and French. *Cognitive Processing*, 16 (1): 209-213.

Hickmann M., Engemann H., Soroli E., Hendriks H. & Vincent C. (2017). Expressing and categorizing motion in French and English: Verbal and non-verbal cognition across languages. In I. Ibarretxe-Antuñano (ed.), *Motion and space across languages and applications*, 61-94. *Human cognitive processing* series. Amsterdam: John Benjamins.

Menn, L. & Dronkers, N. (2016). *Psycholinguistics: Introduction and Applications* (2nd edition). San Diego: Plural Publishing.

De Groot, A. & Hagoort, P. (2018). *Research Methods in Psycholinguistics and the Neurobiology of Language: A practical guide*. NJ: John Wiley & Sons.

Soroli E. (2012). Variation in spatial language and cognition: exploring visuo-spatial thinking and speaking cross-linguistically. *Cognitive Processing*, 13 (1): 333-337.

Soroli E. & Hickmann, M. (2011). Language and spatial representations in French and in English: Some evidence from eye-movements. In G. Marotta, A. Lenci, L. Meini & F. Rovai (eds.), *Space in Language*, 581-597. Pisa: Edizioni ETS ISBN: 978-884672902-6.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignants :

Pré requis :

Niveau B1+/B2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B2 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production,

compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux. La passation de la certification CLES (niveau B1, B2 ou C1) est encouragée.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B2 dans les quatre compétences langagières.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et UE2 : LSF5-1 et LSF5-2

ces UE comportent 2 enseignements complémentaires : LSF et Autoformation guidée

Pré-requis : maîtrise de la LSF à un niveau seuil B1.

Enseignement : LSF :

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu :

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites dans tous les domaines. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui. Savoir reformuler ses propos, interagir de façon naturelle.

Compétences visées :

Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1+ du CECRL en fin de semestre.

Enseignement : Autoformation guidée

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Poursuite du travail engagé en L2. Comment progresser ? Quelles stratégies mettre en place pour améliorer votre pratique de la langue ? Les séances d'autoformation guidée vous permettront de répondre à ces questions et surtout de vous engager dans la langue.

Compétences visées :

S'auto-évaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes.

Modalités d'évaluation : contrôle continu LSF (coef2) et autoformation (coef1)

UE3 : Linguistique LSF 2 : les constructions syntaxiques

Enseignante : Annie Risler



Contenu :

Introduction à la description linguistique des langues signées : la combinatoire et la variation morphologique des unités du discours en LSF.

Etude de la formation des phrases en LSF, analyse en constituants et étude des constructions syntaxiques des prédicats verbaux. Ces constructions sont de nature séquentielle mais également spatiale. L'accent sera porté sur la notion d'espace en langue des signes, qui est induite par la modalité visuelle, tout comme l'est la motivation du lexique.

Ce cours fait donc suite au cours Linguistique LSF1, et amène à s'interroger sur la variation des signes motivés en discours, selon leur fonction dans la phrase ainsi que sur les éléments grammaticaux de nature spatiale. L'étude de la distinction nom-verbe en discours permettra d'aborder les types de constructions verbales.

Compétences visées :

Savoir découper les énoncés en constituants, savoir identifier des constructions syntaxiques relevant de la séquentialité et de la spatialisation ainsi que leurs composants morphologiques. Utilisation du logiciel d'annotation multilinéaire ELAN.

Bibliographie :

MILLET A., 2019, Grammaire descriptive de la langue des signes française, UGA Editions, Grenoble

RISLER A., 2007, les classes lexicales envisagées à partir de la fonction adjectivale, in Silexicales 2007/5, Université de Lille, pp.103-125. : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00742891/document>

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option,

disponible sur la page moodle du secrétariat SDL : <https://moodle.univ-lille.fr/login/index.php>

UE1 : Syntaxe de la phrase complexe

Enseignant : Marion Kaczmarek

Pré requis :

Il est recommandé d'avoir suivi Syntaxe 1 et 2

Ce cours, qui s'inscrit dans une progression dans la découverte des méthodes d'analyse syntaxique (syntaxe 1 et 2) raisonnée, est consacré à l'étude des phrases complexes en français, en particulier des phrases à propositions subordonnées. Dans un premier temps, un rappel sera fait sur les points communs et les différences entre phrases simples et complexes. Les différents types de subordonnées seront ensuite présentés et analysés. Enfin, la dernière partie du cours mettra l'accent sur les

interrogatives partielles.

Compétences visées:

- savoir distinguer phrases simples et phrases complexes
- savoir reconnaître et analyser les différents types de subordonnées en français

Bibliographie : Fournie en cours de semestre

UE2 : Spécialisation :

Un cours au choix parmi les deux enseignements décrits ci-dessous

Enseignement : Didactique du FLE 1

Enseignante : Huiyun Hu

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'étudier l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, des méthodes traditionnelles à l'approche actionnelle. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes démarches et supports didactiques utilisés du XIX^{ème} siècle à nos jours et à réfléchir sur les supports qu'ils ont déjà croisés dans leur parcours d'apprenant de langue. Les réflexions seront menées en groupe à partir d'un carnet de bord.

Compétences visées:

Situer les pratiques pédagogiques au sein de l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S, et savoir développer un regard réflexif sur les différentes difficultés/stratégies d'apprentissage.

Bibliographie :

Besse, H. (1985) *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.

Gaonac'h, D. (1991) *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier

Puren, C. (1988) *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/ CLE International.

Puren C. (1994) *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Enseignement : Constitution de corpus

Enseignant : Antonio Balvet

Contenu :

Le recours aux corpus s'impose de plus en plus dans tous les domaines de la linguistique (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) et au-delà : littérature, histoire, philosophie... L'objectif de ce cours est de proposer à la fois des contenus théoriques (histoire et méthodes de la linguistique de corpus) et pratiques (constitution d'un corpus structuré et annoté). Ce cours sera l'occasion pour les étudiants d'approfondir des notions de linguistique générale tout en acquérant des savoir-faire valorisables dans la suite de leur parcours tant académique que professionnel : collecte critique de textes, sensibilisation aux droits d'auteurs et aux métadonnées, annotations structurées (ex. : analyses en dépendances syntaxiques), fouille de données structurées.

Compétences visées:

Acquérir des compétences d'analyse linguistique exploitables dans un contexte professionnel ; approfondir les connaissances sur la grammaire française ; exploiter les outils d'analyse linguistique automatique

Bibliographie :

Des articles scientifiques en français et en anglais seront distribués au cours de l'année.

UE3 : Projet de l'étudiant :

1 cours au choix dans la liste proposée par l'université

Semestre 6	ECTS	vol.	Enseignants
BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL			
<i>UE1 : Formalismes linguistiques</i>	3	24h	D. Tribout , M. Kaczmarek
<i>UE2 : Linguistique comparée 2</i>	3	24h	A. Tsikulina
<i>UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction</i>	3	24h	N. Gasiglia
BCC3 : Communiquer dans une autre langue			
<i>UE1 : Anglais</i>	3	24h	
BCC4 : Maîtriser la langue des signes française			
<i>UE1 : LSF6-1</i>	3	24h	D. Ducasse, P. Houwenaghel
<i>UE2 : LSF6-2</i>	3	24h	D. Ducasse, P. Houwenaghel
<i>UE3 : Usages de la langue des signes française</i>	3		
Usages esthétiques des langues signées		12h	P. Houwenaghel
Usages professionnels de la LSF		12h	S. Trottin
BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel			
<u>Option parcours-type LSF</u>			
<i>UE1 Sociolinguistique 2</i>	3	24h	Paola Pietrandrea
<i>UE2 : Spécialisation : 1 cours au choix</i>	3	24h	
- Grammaire de construction			S. Jeon
- Didactique du FLE2			S. Anastasio
<i>UE3 Projet de l'étudiant : Stage ou TER</i>			A. Risler, M.Kaczmarek
<u>Option Métiers de l'Enseignement</u>			
<i>UE1 : Projet de l'étudiant : connaissance du métier d'enseignant : stage</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE2 : Savoirs à enseigner et pour enseigner : Sciences</i>	3		Voir pole transversalité
<i>UE3 Savoirs à enseigner et pour enseigner : polyvalence/pluridisciplinarité</i>	3		Voir pole transversalité

BCC1 : Maîtriser les outils conceptuels des SdL

UE1 : Formalismes linguistiques

Enseignantes : Delphine Tribout, Marion Kaczmarek

Pré requis :

Connaitre les principales fonctions syntaxiques (sujet, COD, COI, attribut, attribut du COD...)

Contenu :

Le cours est une introduction à l'utilisation de formalismes en linguistique. Il présentera deux formalismes syntaxiques qui ont une place importante dans l'histoire de la linguistique formelle.

Compétences visées:

- Savoir utiliser une grammaire formelle pour analyser une phrase.
- Savoir représenter formellement une phrase du français.

Bibliographie :

Abeillé, A. (2007) *Les grammaires d'unification, chap. 1 La grammaire lexicale fonctionnelle*. Paris: Lavoisier.

Bresnan, J. (2001) *Lexical-Functional Syntax*. Oxford: Blackwell.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2 : Linguistique comparée 2

Enseignante : Simona Anastasio

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours vise à donner, à travers l'examen de certaines constructions lexicales et syntaxiques, un aperçu des divergences et convergences qui peuvent exister entre les langues, voire au sein d'un même 'type' de langues. Plus particulièrement, il est réservé aux problématiques liées aux unités phraséologiques qui peuvent différer dans leur structure ainsi que dans leur sémantique d'une langue à l'autre. Une attention particulière sera consacrée aux collocations et aux expressions idiomatiques du français, de l'anglais et de l'italien.

Compétences visées:

Etre capable de mener à bien une analyse linguistique contrastive.

Etre capable de discerner des variations inter-typologiques ainsi qu'intra-typologiques.

Comprendre les mécanismes responsables de la diversité linguistique et de ses évolutions diachroniques.

Bibliographie (sélection):

Edmonds, A. 2013. Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques: le cas des expressions conventionnelles. *Langages* 189: 121-138.

Espinal, M. T. & Mateu, J. 2019. Idioms and Phraseology. *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*. Oxford : Oxford University Press.

<https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199384655.013.51>

González Rey, I. 2015. *La phraséologie du français*. Toulouse: PUM.

Masini, F. 2019. Compound and multi-word expressions in Italian. In schlucker, B. (éd.). *Complex Lexical Units*. Berlin : De Gruyter, 153-188.

Tutin, A. & Grossmann, F. 2002. Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue française de linguistique appliquée* 8 (1) : 7-25.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE3 : Dictionnaires pour l'apprentissage et la traduction

Enseignante : Nathalie Gasiglia

Contenu :

Les dictionnaires (imprimés et électroniques) peuvent rendre une diversité de services (aide à la compréhension, aide à la recherche du mot le plus adapté à employer dans un contexte donné, aide à la production d'énoncés de qualité, aide à la traduction, aide à une meilleure compétence métalinguistique...).

Mais pour que ces services soient effectivement rendus par ces répertoires, il importe, d'une part, de savoir choisir ceux qui répondront au besoin à satisfaire et, d'autre part, de savoir exploiter les informations qu'ils recèlent.

En nous concentrant sur les dictionnaires monolingues du domaine français, nous étudierons les constantes et les différences entre divers dictionnaires dans le but de dégager des éléments de typologie, puis nous nous attacherons à comprendre, pour une sélection de répertoires, les modes de sélection des unités linguistiques et de leurs propriétés présentés dans les articles, et les modalités d'organisation et de rédaction de ces articles (en nous aidant de leurs codifications : codifications symboliques, typographiques, textuelles et graphématiques).

Notre objectif est d'améliorer la compréhension fine des dictionnaires étudiés afin d'amplifier et de stabiliser le recours à ces types de répertoires pour diverses tâches propres aux linguistes ou de la vie courante, en particulier dans des situations d'études lexicologiques, d'enseignement de langues (pour des natifs ou des apprenants de langue étrangère) ou de production de traductions.

Compétences visées :

(i) découvrir comment la lexicographie vulgarise des savoirs linguistiques ; (ii) mieux savoir quels services attendre des dictionnaires et comment les exploiter ; et (iii) pour les futurs enseignants, savoir guider les manipulations dictionnairiques d'élèves.

Bibliographie :

Rey Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot*, Paris, Armand Colin, 2008.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC3 : Communiquer dans une autre langue

UE 1 : Anglais

Enseignants :

Pré requis :

Niveau B1+/B2 en anglais.

Contenu :

Ce cours vise à renforcer le niveau d'anglais des étudiants, avec une validation du niveau B2 en fin d'année. Les quatre compétences langagières sont travaillées et évaluées (production, compréhension, écrit et oral), à travers divers supports écrits et audio-visuels et des thématiques générales et/ou spécialisées. Les cours sont organisés en groupes de niveaux. La passation de la certification CLES (niveau B1, B2 ou C1) est encouragée.

Compétences visées:

Renforcement du niveau B2 dans les quatre compétences langagières.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

BCC4 : Maîtriser la langue des signes française

UE1 et UE2 : LSF6-1 et LSF6-2

Enseignants : Damien Ducasse, Pénélope Houwenaghel,

LSF**Contenu :**

Comprendre et s'exprimer en LSF dans toute situation de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de discours. Savoir développer une argumentation longue en LSF, reformuler ses propos. Participer à des discussions de façon naturelle, avec tout type de locuteur. Comprendre tout type de document vidéo en langue des signes.

Compétences visées : Maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) au minimum à un niveau B1 consolidé / B2 en cours du CECRL en fin de semestre. Ceci correspond au niveau requis pour entrer en formation d'interprète.

Thème / Version**Contenu :**

Travail de la grammaire de la langue des signes française, au travers d'exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Modalités d'évaluations : contrôle continu , LSF coef2, version coef1

UE3 : Usages de la langue des signes française

Cette UE comporte deux enseignements

Enseignement 1: Usages professionnels de la LSF

Enseignante : Sandrine Trottin



Erasmus+

Contenu :

Les métiers en lien avec la LSF sont nombreux et variés. Ils peuvent être des métiers autres avec une spécialisation dans la communication en LSF, mais ils peuvent être également des métiers spécifiques et dédiés aux personnes sourdes pratiquant la LSF.

Le cours abordera les deux approches : les métiers avec une spécialisation ainsi que les métiers dédiés. Il s'agira d'acquérir une connaissance des différents métiers, des endroits où ils peuvent être pratiqués, des publics visés et des conditions de travail dans ce domaine.

Compétences visées:

Découvrir les différents métiers ayant un lien avec la LSF, connaître le paysage actuel de l'emploi en France en lien avec la LSF.

Bibliographie :

http://surdite.lsf.free.fr/travail_avec_sourds.htm

<https://www.100metiersenregion.fr/interprete-en-langue-des-signes/>

Enseignement 2 : Usages esthétiques des langues signées

Enseignante : Pénélope Houwenaghel



Contenu :

La communauté Sourde française réinvestit sa destinée depuis les années 1970, sur les plans identitaires, linguistiques, culturels et économiques. Nous verrons comment la création de l'International Visual Théâtre (IVT) peut être considérée comme emblématique de son époque. Comment comprendre les œuvres produites par l'IVT dans un mouvement global d'émancipation culturelle ?

Le cours est donné en LSF

Compétences visées :

repérer et reconnaître les procédés esthétiques dans une œuvre signée, inscrire une œuvre dans son contexte de création.

Bibliographie :

Abbou V., Une clé sur le monde, Eyes Éditions, 2017.

Chateauvert J., "Qu'est ce que la littérature en langue des signes", L'information grammaticale, n°149, 2016

Houwenaghel P., Risler A., « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [Online], 34 | 2018

Collectif, Sign Language Studies, Gallaudet university press, volume.7, n°3, 2001."

BCC5 : Construire son identité et son projet professionnel

Les cours décrits ci-dessous sont ceux du parcours-type.

Les étudiants qui ont choisi l'option Métiers de l'enseignement se reporteront au programme spécifique de cette option

disponible sur la page moodle du secrétariat SDL : <https://moodle.univ-lille.fr/login/index.php>

Enseignement : Sociolinguistique 2

Enseignante : Paola Pietrandrea

Pré requis :

Aucun même s'il est préférable d'avoir déjà suivi un enseignement de sociolinguistique (Sociolinguistique 1)

Contenu :

Après un approfondissement des connaissances fondamentales permettant l'analyse sociolinguistique, notamment en termes méthodologiques, ce cours confrontera les étudiant.e.s aux modalités pratiques de l'enquête sociolinguistique (questionnaire, corpus, expérimental). En fonction des effectifs et des possibilités pratiques, et sous l'angle d'une thématique définie en amont, il s'agira de réfléchir à l'élaboration d'un protocole de recueil de données et de préparer une analyse des données à recueillir (ou, dans l'idéal, recueillies).

Compétences visées:

Compétences visées :

- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques ;
- Être capable d'analyser des phénomènes variationnels, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique.

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2 : Spécialisation :

1 cours au choix

Enseignement : Grammaire de construction

Enseignant : Sangwan Jeon

Pré requis : Aucun

Contenu :

Pour certains la construction serait l'unité fondamentale de la grammaire, quel que soit le domaine : morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, phonologie. Mais dans ce cas, qu'est-ce qu'une construction ? Un tel concept peut-il être utile pour rendre compte de faits complexes ? Pour en décider, le cours partira d'exemples concrets, principalement issus de la syntaxe – mais aussi d'autres domaines –, et s'intéressera aux théories qui sous-tendent le concept de construction : les Grammaires de construction, qui sont des grammaires cognitives, fondées sur l'usage (le travail d'analyse nécessite donc l'interrogation de corpus).

Compétences visées:

Les étudiants devraient être capable d'identifier différents types de constructions, de les analyser, ce qui devrait leur permettre d'activer des connaissances multiples issues des différents domaines de la linguistique. Ce type d'approche fournit aussi des outils pour la comparaison de langues et/ou la perspective typologique.

Bibliographie :

Legallois, D. & P. Gréa. 2006. « La grammaire de construction ». In *Autour des grammaires de constructions et de patterns*, D. Legallois & J. François (éds), 5-27. *Cahiers du CRISCO* 21. http://evenements.univ-lille3.fr/autour-constructions/GdC/Programme_files/cahier%2021.pdf.

Evaluation : contrôle continu (2 DS)

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Didactique du FLE 2

Enseignante : Simona Anastasio

Pré requis : Aucun

Contenu : L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à réfléchir sur l'élaboration d'une unité didactique de français langue étrangère sur une thématique au choix (grammaire, lexique, phonétique, culture, littérature, FOS). Les étudiants seront amenés à réaliser des activités originales sur la base de supports variés portant sur les quatre compétences de production/compréhension écrite et orale. Chaque séance du cours sera centrée sur une compétence spécifique. Une attention particulière sera donnée à l'enseignement de la grammaire en classe de FLE en montrant également comment son statut a évolué dans les manuels de FLE au fil du temps.

Compétences visées: Être capable de concevoir un cours de français langue étrangère pour des publics variés et sur des supports différents.

Bibliographie :

Bertocchini, P. & Costanzo, E. 2009. *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*. Paris : Clé International.

Boyer, H., Butzbach, M. & Pendanx, M. 1990. *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*. Paris : Clé International.

Courty, J. 2002. *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

Cuq, J. P. & Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.

Robert, J. P., Rosen, E., Reinhardt, C. 2011. *Faire classe en FLE. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris : Hachette.

Tagliante, C. 2006. *La classe de langue*. Paris : Clé International.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE3 : Projet de l'étudiant

Enseignements : au choix : Stage ou TER

Enseignante : Annie Risler

1. Enseignement : Stage

Contenu :

Stage de 35 à 70 h (1 à 2 semaines) dans une structure en lien avec des personnes sourdes : entreprise ou association employant des salariés sourds, ou s'adressant à un public sourd : service d'accueil sourds hospitalier, établissement scolaire, entreprise, service d'appui à l'emploi, service d'accompagnement à la vie sociale, établissement pour sourds-aveugles, centre-relais, ... etc.

L'étudiant devra trouver le lieu de stage.

L'objectif du stage est de conforter son projet professionnel ou/et d'approfondir sa connaissance du milieu sourd.

Compétences visées : Mettre en perspective les savoirs théoriques et les observations de terrain.

Savoir se présenter et argumenter une demande de stage ; rendre compte de son observation ; prendre du recul ; présenter un lieu de stage à partir de notions étudiées en cours.

2. Enseignement : Travail de recherche encadré (TER)

Contenu :

Initiation à la problématisation à travers la réalisation d'un dossier réflexif sur la place des Sourds et de la langue des signes dans un domaine au choix, mené individuellement. Ce travail de recherche sera nourri par des entretiens avec des professionnels.

Compétences visées:

Problématiser une question de recherche, rassembler des données et les présenter, mener une analyse au regard de travaux antérieurs. Synthèse d'articles scientifiques.

Modalités d'évaluation :

Rédaction d'un dossier réflexif autour d'une question problématisée, soit à partir du stage, soit à partir d'entretiens avec des professionnels, et intégrant des articles scientifiques et des documents.

IMPORTANT :

Modalités d'évaluations, contrôle des connaissances (Rappel du règlement des études)

La participation à tous les devoirs et examens demandés est obligatoire.

Les modalités d'évaluation des connaissances propres à chaque enseignement seront précisées par chaque enseignant au début du semestre :

- type de travail : devoir sur table, devoir maison, dossier, exposé, exercices
- nombre de notes attendues
- dates des rendus de travaux ou des devoirs sur table.

N'attendez pas les jurys pour faire part de votre empêchement à passer un examen ou à rendre un devoir !

En cas d'absence ou de non-rendu d'un devoir : vous devrez produire un justificatif dans les plus brefs délais, et le faire parvenir : au secrétariat, à l'enseignant concerné et au responsable d'année.

Quel justificatif produire ?

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence.

En cas de raison impérieuse non prévue autre que médicale (retard ou annulation de train par exemple), veillez à fournir une attestation officielle certifiée par une administration (SNCF, Mairie, commissariat...).

Un cas personnel ne peut valoir excuse (autre examen quel qu'il soit, voyage, travail, retard ...).

Si justificatif produit et accepté par l'enseignant : vous serez déclaré ABJ, absence justifiée, ce qui équivaut à un 0 à l'examen.

si pas de justificatif, ou justificatif non valable, vous serez déclaré ABI : absence injustifiée. Cela équivaut à un DEF =défaillant, ce qui ne donne pas un 0, mais interdit le calcul de votre moyenne à l'UE , au BCC et donc au semestre.

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bâtiment B, salle B.659, niveau 0

Département Langues et cultures antiques

L'équipe :

Responsable : M. Christophe Hugot

Tél. 03.20.41.64.07 – Courriel : bsa@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Ouverture du lundi au vendredi (9h–17h30). Ces horaires sont ceux pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Une extension des horaires à 8h-20h, du lundi au vendredi, est envisagée pour la rentrée universitaire 2022-2023.

Web et réseaux sociaux :

Site de la BSA : <https://bsa.univ-lille.fr/>

Insula, le blog : <https://insula.univ-lille3.fr/>

La BSA sur Twitter et Instagram : @bsaLille

Chaine Youtube : www.youtube.com/channel/UCcwIfHvfkmaDQfuh1W67DoQ

Labellisée « Collection d'excellence » (CollEx) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant plus de 40.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie. Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

BIBLIOTHÈQUE MICHELET
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - HISTOIRE DE L'ART
Bâtiment A – Salle A2.398

L'équipe :

Responsable : Sandrine Gimenez - sandrine.gimenez@univ-lille.fr

Adjointe : Élodie Plancot - elodie.plancot@univ-lille.fr

Contact mail : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

Tél : 03 20 41 62 73

Horaires d'ouverture (à partir du 19 septembre 2022) :

Lundi au jeudi : 8h-20h

Vendredi : 8h-19h

Horaires pendant les pauses pédagogiques : lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Fermeture les jours fériés et 2 semaines à Noël

Retrouvez-nous sur le web :

Site web : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/>

Page web : <https://bushs.univ-lille.fr/reseau/michelet/>

Présence sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@Michelet_ULille](https://twitter.com/Michelet_ULille)

Instagram : [michelet_ulille](https://www.instagram.com/michelet_ulille)

Facebook : [@BibliothequeMicheletULille](https://www.facebook.com/BibliothequeMicheletULille)

Présentation de la Bibliothèque

*** Les collections**

La bibliothèque Michelet propose plus de 33 000 ouvrages en **histoire-géographie** et en **histoire de l'art** disponibles en grande partie en libre-accès. Les documents se présentent sous la forme de monographies, usuels, catalogues d'exposition, actes de colloque et de périodiques. Certains ouvrages et périodiques sont classés en réserve. Leur consultation se fait sur demande à l'accueil de la bibliothèque.

- Pour l'histoire-géographie :

Le fonds en histoire concerne les périodes *médiévale, contemporaine* et *moderne*.

La documentation en histoire médiévale de l'Université de Lille est labellisée "**Collection d'excellence**" (Collex)

La **cartothèque** rassemble 200 cartes de géographie et d'histoire, des cartes topographiques et de photographies satellites. Elle est consultable sur : <https://michelet-biblio.univ-lille.fr/cartotheque>

Le **fonds documentaire "Concours"** aide les étudiants à préparer le CAPES en histoire-géographie et l'agrégation d'histoire.

- Pour l'histoire de l'art :

Le fonds en histoire de l'art porte principalement sur la *peinture, le dessin, la gravure, la sculpture et l'architecture et l'urbanisme*. Il inclut aussi la *muséologie, la muséographie, l'histoire du patrimoine régional et mondial*. En "arts divers" sont regroupés le *design, le vitrail, la tapisserie, les arts décoratifs, les arts du livre*, etc.

*** Les équipements et espaces de travail disponibles**

La bibliothèque dispose de 200 places dont :

- **4 espaces de co-working** (5 personnes par box et sur réservation à l'accueil de la bibliothèque).
- **Une salle de travail collaborative spécial Concours** : la salle Bouvier est destinée prioritairement aux étudiants préparant les concours de l'enseignement en histoire-géographie.
- **4 postes informatiques** pour les recherches documentaires et un agrandisseur de texte destinés aux malvoyants.

La bibliothèque participe à la réalisation d'expositions, des cafés-lecture, à la bourse aux livres et organise des visites guidées.

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Du lundi au jeu : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h

Ouverture les samedis de 9h à 13h à partir du 1^{er} octobre 2022.

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

Twitter : @BHUMA_UnivLille

Instagram : @BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 55 000 cataloguées, ainsi que plus de 770 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques :

<https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
 - Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
 - Un poste informatique est dédié à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.
- Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de bhuma@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques). Des ateliers d'écriture littéraire et des séances de lecture publique (La Sirène) sont ouverts à tous.

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr> ainsi que sur les réseaux sociaux.

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Venir étudier à l'Université de Lille, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel et choisir parmi une offre de formation très large. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC) pour faciliter votre insertion professionnelle. Au sein de toutes les mentions de licence et de master, des enseignements sont dédiés à la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Les méthodes pédagogiques favorisent l'acquisition des « softskills » (salles d'immersion, serious games, jeux de rôles, travaux de groupes, mises en situation, etc.) et l'ouverture à la pluri- et l'interdisciplinarité.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université.

Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE (Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant ») « intégration » qui est conçue pour les aider à bien démarrer leurs études universitaires. Les étudiants sont :

- familiarisés aux lieux (salles de cours, espaces de restauration, salles de co-working, etc.) et aux outils (Moodle).
- informés des modalités d'organisation des études et découvrent les services supports (learning center, centres ressources langues, salles de sports, relais santé, secrétariats pédagogiques, etc.), tout ce qui est mis à leur disposition pour favoriser leur qualité de vie et leur réussite dans les études.

Aux semestres qui suivent, les étudiants peuvent choisir une Unité d'Enseignement « projet étudiant » (UE PE). L'UE « Projet de l'étudiant », c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou une partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. Votre inscription à l'enseignement choisi se fait par le biais de l'application **Choisis Ton Cours**, sur l'ENT, à des dates spécifiques, en septembre (du 15 au 23 sept) et janvier (calendrier à déterminer).

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de vos trois années de Licence).

L'UE projet de l'étudiant, c'est trois types d'enseignement :

- **des enseignements transversaux :** tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, apprendre une langue vivante... qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des enseignements ouverts,** proposés sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des enseignements spécifiques :** votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience

pratique, de l'initiation à la recherche... Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

LE POLE TRANSVERSALITÉ

Le pôle transversalité a en charge la mise en place des enseignements transversaux, à l'exception de ceux portés par la DAPI (UE PE Intégration), le SUAPS ou le CLIL.

Les enseignements sont répartis sur les différents campus où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière et de l'offre qui leur est proposée :

- sur le site du campus Cité Scientifique
- sur les sites du campus Lille-Moulins-Ronchin
- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing

Vous trouverez toutes les informations utiles (calendrier, choix des enseignements, mode pédagogique, emplois du temps, modalités de contrôles de connaissances, etc.) sur les pages Moodle, propres à chaque campus :

- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Cité Scientifique
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Lille-Moulins-Ronchin
- Moodle université de Lille / Transversal / Secrétariat pôle transversalité Pont-de-Bois

Contacts par campus :

dif-transversalité-cs@univ-lille.fr

dif-transversalité-lmr@univ-lille.fr

dif-transversalité-pdb@univ-lille.fr

Site internet : <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel-ue-pe/>

LES SERVICES NUMÉRIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. **ent.univ-lille.fr**

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateurs de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIG BLUE BUTTON

La plateforme pédagogique Moodle vous donne la possibilité de créer un espace de classe virtuelle intégré dans votre cours, vous permettant des échanges synchrones avec vos étudiants en groupe classe.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, btravail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

f Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Éducation), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

Si vous pouvez changer de langue vivante entre le semestre 1 et le semestre 2, à partir du semestre 2, ce n'est plus possible : la même langue doit être suivie ensuite, tout au long du parcours de licence, afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Campus Cité Scientifique

Les UE de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle de connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique : bâtiment B5, RDC porte 2.

Contacts : delang.cs@univ-lille.fr Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

BUREAU DES CERTIFICATIONS

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

Certifications proposées

- CNaVT - Certification des compétences en néerlandais (Contact : sarah.pekelder@univ-lille.fr)
- GOETHE - Certification des compétences en allemand (Contact : beatrix.hoffmann@univ-lille.fr)
- TOCFL - Certification des compétences en chinois (Contact : philippe.chevalerias@univ-lille.fr)
- TOEIC - Test de compétences en anglais (Contact : certifications@univ-lille.fr)
- CLES – Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

La passation de ces certifications est possible et nécessite une inscription. La certification CLES est prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille, à raison d'une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public

Contact : cles@univ-lille.fr

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

LE CRL : UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit : l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités

pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télétdandem, les cafés langues...

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Pour plus de précisions : <https://clil.univ-lille.fr> Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr
03.62.26.91.16

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
• Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique) • Département sciences de l'Information et du document • Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation) • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BATIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i> Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/ Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI) • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) Pôle transversalité • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95/97 • https://pepите-nord.pépityzy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant
BATIMENT B	
Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr • 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr	

	03 62 26 93 00
BÂTIMENT F	BATIMENT A (ENTREE FACE PARKING KINO)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formationpro.univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
SCD - Bibliothèque universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://bushs.univ-lille.fr/	Service culture culture.univ-lille.fr
COMPLEXE SPORTIF	
SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr	

CAMPUS CITE SCIENTIFIQUE	
• Faculté des sciences et technologies (biologie / chimie / informatique / physique / électronique, énergie électrique, automatique-EEA / mathématiques - MIASHS / mécanique / sciences de la terre) • Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires (institut des sciences économiques et du management / institut des sciences sociales / institut des sciences sociales / institut d'aménagement, d'urbanisme et de géographie de Lille) • Faculté PsySef (Dép. sciences de l'éducation et de la formation - ex SEFA) sauf pour relais inscriptions - voir campus Pont-de-Bois • Polytech Lille • IUT de Lille, site de Villeneuve d'Ascq	
BATIMENT A5	BATIMENT SUP
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Cité scientifique • 03.62.26.84.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant Contact spécifique pour IUT de Lille Tél. : +33 (0)3 59 63 22 70	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.62.26.86.93 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-citescientifique@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-citescientifique@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 05.87.41 (accueil) / Tél. : 03 20 05 87 47 (stages) Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.43.40.59 • https://pepите-nord.pepitizy.fr/fr Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr • 03 20 05 86 54 crl.cite-scientifique@univ-lille.fr
LILLIAD LEARNING CENTER INNOVATION	
Lilliad 03.20.43.44.10 lilliad.univ-lille.fr	
BATIMENT A8	
Pôle transversalité • dif-transversalite-cs@univ-lille.fr	
BATIMENT A3	A PROXIMITE DU BATIMENT M1
VIE ÉTUDIANTE - Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.62.26.80.03 bveh.cs@univ-lille.fr INTERNATIONAL - Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel)	SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
	ESPACE CULTURE
	Service Culture culture.univ-lille.fr
	BATIMENT COSEC
	SUAPS (sports) • 03.20.43.43.54 • sport.univ-lille.fr

• outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/	
BÂTIMENT P3	BÂTIMENTS B6 ET B8
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SPI • 03.20.43.65.19 • https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/	Formation continue et alternance • 03 62 26 87 00 / dfca-citescientifique@univ-lille.fr • formationpro.univ-lille.fr
BÂTIMENT SN2	BÂTIMENT SH1
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SMRE • 03.20.43.40.62 • https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/	ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SESAM • 03.20.43.67.52 • https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/

CAMPUS MOULINS-LILLE	
• Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales et ses instituts • IAE Lille University School of Management (sites IAE Vieux Lille et Moulins)	
BATIMENT F	BATIMENT C
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Moulins-Lille • 03.20.90.75.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages) / 03 20 90 75 10 (accueil) Pôle transversalité • dif-transversalite-lmr@univ-lille.fr
BATIMENT T	BATIMENT B

Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.90.77.91 • https://pepité-nord.pépityzy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.90.76.15 bveh.moulinslille@univ-lille.fr	BIBLIOTHEQUE Droit-Gestion • 03.20.90.76.67 https://budroitgestion.univ-lille.fr/ 125, BVD D'ALSACE SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SJPG • 03.20.90.55.55 • https://doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales/ SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr	INTERNATIONAL - Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/

CAMPUS ROUBAIX-TOURCOING	
Le campus de Roubaix-Tourcoing ne possède pas de relais pour la plupart des services cités ci-dessous. Les étudiants de l'IAE, site Roubaix et de l'IUT de Lille, site de Roubaix sont invités à se rapprocher du campus Moulins-Lille et ceux des départements LEA, infocom et arts plastiques du campus Pont-de-Bois	• Faculté des langues, cultures et sociétés (département des langues étrangères appliquées) • IAE Lille University School of Management (site Roubaix) • IUT de Lille, site de Tourcoing • IUT de Lille, site de Roubaix • Département infocom • Faculté des humanités, pôle arts plastiques
CAMPUS MOULINS-LILLE	CAMPUS PONT-DE-BOIS
SCOLARITÉ (BATIMENT F) <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Moulins-Lille • 03.20.90.75.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT C) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT C) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPlille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages) / 03 20 90 75 10 (accueil) VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap (BATIMENT T) <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.90.76.13 bveh.moulinslille@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.90.77.91 • https://pepité-nord.pépityzy.fr/fr SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr	SCOLARITÉ (BATIMENT A) <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant • IUT de Lille, site de tourcoing : 03 20 76 25 97 Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT A) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT A) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIPlille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95 • https://pepité-nord.pépityzy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap (BATIMENT A) <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.41.73.26 bveh.pdb@univ-lille.fr SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr

SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00	SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
INTERNATIONAL - Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • outgoing-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études sortant) • incoming-shs@univ-lille.fr (Séjour d'études entrant) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredejour@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/	

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>
dpt-sdl@univ-lille.fr

